L'EMPLOI DE NOMS D'ACTION DÉSIGNANT D'ABORD UNE « VOLÉE DE COUPS » POUR SIGNIFIER « BEAUCOUP » EN TERRITOIRE GALLO-ROMAN[1]

Pour rendre l'idée de « beaucoup », pour désigner la grande quantité indéterminée[2], l'homme — quand il emploie une phrase émotive[3] — tire ses expressions affectives de tous les domaines de la vie et de la pensée. Nous voyons ici à l'œuvre toute l'imagination affective, tout le concrétisme émotif, toutes ces forces créatrices qui caractérisent la pensée et la langue populaires. Une diversité immense et une richesse extrêmement variée se manifestent à nous lorsque nous étudions les expressions populaires servant à désigner la grande quantité indéterminée.

Il est particulièrement intéressant de constater que très souvent les types principaux d'expressions pour désigner la grande quantité indéterminée ne sont pas répandus d'une manière égale dans toute

1. Le présent article est extrait de la partie non publiée jusqu'ici de notre thèse de doctorat : *Untersuchungen zum volkstümlichen Ausdruck der Mengenvorstellung im Romanischen*, Hamburg, 1938 [*Études sur l'expression populaire de l'idée de quantité dans les langues romanes*]. Pour la position du problème et pour toutes les explications générales nous renvoyons à la partie publiée de ce travail.

2. Au lieu de « beaucoup », nous employons ici le terme plus précis « grande quantité indéterminée ». On voudra bien accepter cette expression comme terme technique correspondant à « unbestimmte grosse Menge » que nous employons dans notre thèse. Pour la définition de cette expression, cf. *op. cit.*, p. 7 — p. 9 et p. 33 — p. 40 (une brève remarque à ce sujet est faite ici même p. 86, note 1).

3. Nous rendons par « phrase émotive » ou « phrase affective » l'expression très heureuse employée par M. J. B. Hofmann, *Lateinische Umgangssprache* (Heidelberg, 1926), § 5, p. 5/2 : « Affektsatz » (par opposition à « Intellektualsatz »), c'est-à-dire phrase dont la formation est déterminée par le sentiment, par un mouvement affectif, — par opposition à la phrase dont la formation est déterminée par la raison, par un mouvement logique (« Intellektualsatz »).

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

la Romania, mais que tel type appartient de préférence ou exclusivement à telle région de la Romania. Ainsi par exemple l'Italoromania est caractérisée par l'emploi d'expressions comme it. *stermi-nio* ; it., dial. *flagello, subisso, precipizio, fracasso* ; poles. *finimondo* ; Senigallia (Ancona) *masságar* ; ancon. *macèlo* ; et d'autres. L'Ibéroromania, et surtout la langue parlée et populaire espagnole, est caractérisée par l'emploi d'expressions comme esp. *disparate, burradà* ; *enormidad* ; *barbaridad, atrocidad* ; algarv. *brutèza* ; esp. *horror* ; portug. *rôr* ; et quelques autres. La Galloromania, enfin, est caractérisée par l'emploi de noms d'action [1] tels que fr. *foule* ; — dans les patois de l'Ouest et en Normandie *venue* ; — fr. du Sud *abord* ; — fr. *foison* ; — fr. dial. *virée* (sens propre « action de ramener le bétail à son pâturage ») ; — fr. dial. *rabâtée* (sens propre « bruit causé par des objets qui remuent ou que l'on remue ») ; fr. du Sud *tar(r)abastado, tar(r)abustado* (sens propre « bruit ») ; — dauph. *patafiá* ; fr. dial. *pétée* (sens propre des deux noms d'action « bruit subit (d'une chute, etc.) ») ; — fr. *beaucoup* (sens propre « coup considérable ») ; — fr., dial. *tapée, tripotée, flopée* (sens propre « volée de coups ») ; — dauph. *seitado* (de *seitá* « faucher ») ; — fr. dial. *vannée* (de *vanner* le blé) ; — bmanc. *affourée* (de *affourer* « donner du fourrage aux bestiaux ») ; — poit. *rabalée* (probablement de *rabaler* « ramasser avec la *rabale* (le râteau) ») ; — suisse rom. *ramelée* (de *rameler* « ramasser sur son terrain les fruits tombés de l'arbre du voisin, mais en partageant avec ce dernier ») ; — fr. dial. *secouée* ; Bessin *croulée* ; suisse rom. *tremblée* (sens propre de ces trois noms d'action « action de secouer un arbre pour en faire tomber les fruits ») ; — et beaucoup d'autres. — Parmi ces noms d'action employés pour désigner la grande quantité indéterminée, ce sont les noms d'action signifiant d'abord une volée de coups qui sont tout à fait caractéristiques de la Galloromania et lui appartiennent exclusivement (comme *tapée, tripotée, flopée, raclée*, etc.). C'est l'emploi de ces noms d'actions qui fait l'objet de la partie de notre thèse que nous publions ici [2].

*
* *

1. Ces noms d'action sont surtout au féminin du participe passé (forme en *-ata*) et représentent une action sous l'aspect résultatif.

2. Ce qui suit n'est pas une traduction littérale de notre livre. Nous avons essayé de faire ici d'un passage détaché de l'ensemble une petite étude indépendante et formant un tout.

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

Parmi les noms d'action qui servent en roman — et surtout dans la Galloromania — à exprimer la grande quantité indéterminée, il est un groupe qui se distingue par le caractère particulièrement imagé et expressif, émotif et humoristique des mots qui le composent : ce sont les noms d'actions désignant au sens propre une volée de coups. Ces noms d'action (et nous considérons ici comme tels les termes désignant une volée de coups) sont forcément très nombreux dans les langues populaires de la Romania. L'expression de la grande quantité indéterminée, de l'idée de « beaucoup », au moyen de termes qui, au sens propre et primitif, désignent une volée de coups constitue un trait tout à fait typique de la langue populaire de la Galloromania, qui mérite d'être étudié un peu en détail.

Nous ne pouvons pas nous arrêter ici aux expressions populaires désignant une volée de coups : la richesse et la variété en sont extrêmement grandes dans la langue populaire (de la Romania). La petite étude de M. E. Tappolet, *Les expressions pour une « volée de coups » dans les patois fribourgeois et vaudois* (*Bull. du Gloss. des patois de la Suisse rom.*, V, 1 (1906), pp. 1-8), nous laisse deviner la richesse des expressions pour une volée de coups que la langue populaire a produites et produit toujours [1]. — Nous passons tout de suite à l'analyse de la filiation d'idées qui mène de « volée de coups » à « grande quantité indéterminée » (« beaucoup »).

Deux idées dans la notion « volée de coups » sont à la base du développement de l'idée de grande quantité indéterminée dans ces mots, et une troisième la favorise. D'abord, ces noms d'action contiennent une idée de quantité : l'idée d'une *grande quantité* de coups.

1. Quant à l'origine des noms d'action employés dans la Galloromania pour désigner une volée de coups, dont beaucoup servent ensuite à exprimer la grande quantité indéterminée, il est à remarquer qu'une grande partie de ces termes sont des noms d'action (au féminin du participe passé) de verbes contenant l'idée de « abîmer, détériorer, malmener, traiter rudement » (comme *racler*, *râper*, *secouer*) ou bien désignant l'action d'endommager physiquement (comme *éreinter*). Ce développement, soit déjà dans la signification du verbe, soit seulement dans le nom d'action, qui mène d'une idée de « abîmer, détériorer, malmener » au sens plus précis « battre, rosser », est extrêmement fréquent dans la Galloromania. Déjà parmi les noms d'action désignant d'abord une volée de coups que nous citerons ici comme expressions pour la grande quantité indéterminée nous constatons ce développement pour *tripotée*, *raclée*, *râpée*, *riflée*, *débrisée*, *enfresée*, *éreintée*.

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

Cette quantité est donc indéterminée au point de vue quantitatif (le nombre de coups composant une volée de coups n'est pas déterminé), mais elle est déterminée du point de vue qualitatif, car les éléments constituant la grande quantité ne peuvent être que des coups [1]. C'est de cette idée de quantité déterminée au point de vue qualitatif que part, d'un côté, l'abstraction de l'idée de grande quantité indéterminée. Car si cette idée de quantité réussit à se libérer de sa liaison à une particularité concrète, c'est-à-dire de sa détermination qualitative, elle peut se développer jusqu'à devenir une idée de grande quantité indéterminée. Or, pour que ce processus se réalise, il faut qu'il y ait une force motrice, il faut que ces termes désignant une volée de coups offrent à l'homme voulant exprimer l'idée de grande quantité indéterminée des conditions particulièrement favorables pour bien rendre cette idée affective qui le domine. Ainsi il ne suffit pas de considérer ces termes comme expressions de quantité déterminée du point de vue qualitatif et de supposer ensuite le développement très fréquent qui mène une quantité déterminée du point de vue qualitatif, avec perte de cette détermination particulière, à la grande quantité indéterminée.

1. Nous distinguons dans notre thèse deux catégories fondamentales de quantités : une quantité déterminée et une quantité indéterminée. Une quantité peut être déterminée (ou indéterminée) à deux points de vue : au point de vue quantitatif (« quantitativ bestimmte Menge »), c'est-à-dire la dimension de la quantité est déterminée (p. ex. les mesures, les nombres) ; ou au point de vue qualitatif (« qualitativ bestimmte Menge »), c'est-à-dire l'élément constituant la quantité est déterminé (p. ex. *une fourmilière* = une grande quantité seulement de fourmis). Cette distinction est très importante. Pour plus de détails et de précision, cf. *op. cit.*, p. 3/4 et pp. 16 ss.

Nous avons défini dans notre ouvrage la notion de « beaucoup », la grande quantité indéterminée, comme étant une grande quantité indéterminée aussi bien au point de vue quantitatif qu'au point de vue qualitatif. Cf. *op. cit.*, p. 7 — p. 9 et p. 33 — p. 40.

Une (grande) quantité déterminée au point de vue qualitatif (surtout si elle est indéterminée au point de vue quantitatif) devient une grande quantité indéterminée si l'idée de quantité se libère de la liaison, faite par la détermination qualitative, à une particularité concrète : p. ex. fr. *caravane* = « quantité de bêtes de somme (et d'hommes) » > dans le patois de Blonay (Vaud) — avec le suffixe -ata — *karavanå* = « grande quantité indéterminée », « beaucoup » : *lei-y a ŏna karavanå d'ozéi dĕ le bu* « il y a une grande quantité d'oiseaux dans le bois », *lé fémele fă dĕi karavanå* [sur ce pluriel, cf. *op. cit.*, p. 50 — p. 53] *dé kuño* « les femmes font des grandes quantités de gâteaux ». Pour plus de détails et de précision sur ce procédé, cf. *op. cit.*, p. 25 et p. 33 — p. 39.

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

Déjà le nombre particulièrement grand d'expressions pour une volée de coups employées pour désigner la grande quantité indéterminée (si on les regardait seulement comme expressions de quantité déterminée au point de vue qualitatif) soulève la question de savoir pourquoi, entre beaucoup d'autres, ce sont justement ces expressions de quantité déterminée du point de vue qualitatif qui sont employées si fréquemment pour désigner la grande quantité indéterminée. Nous trouvons la solution lorsque nous considérons ces termes comme étant, à un même degré, des noms d'action. Ce n'est pas seulement l'idée de *grande quantité de coups* qui mène à la formation de l'idée de grande quantité indéterminée, mais aussi, et avec la même importance, une idée d'action, de mouvement : celle de la *descente violente de coups* sur quelqu'un. Dans cette animation, dans le mouvement de la quantité réside donc (comme c'est le cas pour tous les noms d'action qui servent à exprimer la grande quantité indéterminée) une importante force motrice pour libérer justement dans ces termes une idée de quantité de sa liaison à une particularité concrète : de sa détermination qualitative (grande quantité — *de coups*), et pour la développer jusqu'à l'idée de grande quantité indéterminée. Lorsqu'on emploie ces noms d'action désignant une volée de coups pour exprimer la grande quantité indéterminée on conçoit donc, tant qu'on a encore conscience du sens primitif de ces termes, la grande quantité d'éléments, à cause de sa grandeur excessive, comme une volée de coups descendant sur quelqu'un. Nous apercevons ainsi au fond de cet emploi de noms d'action désignant une volée de coups une comparaison pleine d'humour et de plaisanterie. La confirmation du fait que dans ces expressions pour « volée de coups » est contenue une idée d'action, de mouvement, l'idée de la descente violente sur quelqu'un d'une quantité d'éléments (de coups, à proprement parler), se trouve dans l'emploi fréquent de ces termes pour désigner une averse (de pluie), — qui s'abat sur quelqu'un comme une volée de coups. Ainsi p. ex. Forêt de Clairvaux (Aube) *daubée* « volée de coups » et « grande averse de pluie », Baudouin, p. 133/1 ; — suisse rom. *rossée* « volée de coups » et neuch., vaud., frib., Jura bernois, Doubs « averse, grosse pluie », Pierrehumbert, p. 539 a ; — suisse rom. *schlaguée* « volée de coups » et « grosse averse », *op. cit.*, p. 554 a ; — neuch. *roillée* « volée de coups » et « forte averse », *op. cit.*, p. 535 a.

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

Nous devons donc considérer comme base de l'abstraction de l'idée de grande quantité indéterminée dans les termes désignant une volée de coups non seulement l'idée de «*grande quantité* de coups descendant sur quelqu'un », mais aussi bien l'idée de « *descente violente* de coups sur quelqu'un ». Dans le premier cas, c'est plus l'idée de la *quantité* de coups qui est au premier plan dans la pensée, — dans le second cas, c'est plus l'idée de l'action de *la descente* de coups. Dans ce second cas ces expressions pour une volée de coups se révèlent bien comme des noms d'action.

Dans la notion de « *descente violente* d'une quantité de coups sur quelqu'un » ou bien de « *quantité de coups* descendant sur quelqu'un » est contenue encore une troisième idée qui aide et favorise sérieusement l'emploi de noms d'action désignant une volée de coups pour exprimer la grande quantité indéterminée. Cette troisième idée réside dans la relation particulière à l'homme, au moi, relation qui est enfermée dans la notion « volée de coups ». Car la grande quantité de coups descend sur *quelqu'un*, elle est ressentie par l'homme et est cause d'un mouvement affectif d'antipathie. La grande quantité indéterminée exprimée par un terme désignant une volée de coups est donc ramenée au moi et y produit un mouvement affectif : elle est si grande qu'elle a sur l'homme l'effet (antipathique) d'une volée de coups [1]. Une grande quantité d'éléments descend sur quelqu'un comme une grande quantité de coups : chaque élément de cette grande quantité est équivalent à un coup. Cette relation à l'homme, au moi, qui enferme une sorte de jugement affectif d'antipathie, est un élément très important qui contribue d'une manière décisive au choix des termes désignant une volée de coups pour exprimer la grande quantité indéterminée. Cette relation au moi apporte un renforcement considérable à la charge affective de ces expressions pour désigner la grande quantité indéterminée, ce qui les fait correspondre parfaitement au besoin de l'homme, qui parle par phrase émotive, d'exprimer de la manière la plus forte et la plus frappante son mouvement affectif causé par une quantité qu'il considère comme extraordinaire. L'homme prend

1. Cf. la même idée d'un mouvement affectif d'antipathie dans, p. ex., fr. *Il a horriblement d'argent ; Elle a formidablement d'enfants* ; et également, p. ex., dans esp. *una barbaridad, atrocidad, un horror de cosas* ; portug. *um rôr de coisas* ; roum. *groază de coipii* ; it. *un flagello di gente* ; — et beaucoup d'autres. Cf. à ce sujet notre thèse, p. 14 — p. 16.

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

part personnellement à cette grande quantité, il prend position en face de ce phénomène qui le touche : il désigne la grande quantité indéterminée comme une volée de coups qui s'abat sur lui ; la grande quantité indéterminée lui fait, par son extrême grandeur, le même effet désagréable qu'une volée de coups. — Comme ce sont des êtres vivants, surtout des hommes (capables avant toute autre chose d'agir sur l'homme) dont la grande quantité est le plus facilement désagréable, nous noterons que les noms d'action désignant d'abord une volée de coups et employés ensuite pour exprimer la grande quantité indéterminée sont choisis très volontiers pour indiquer une grande quantité d'êtres vivants. C'est leur grande quantité qui est le plus facilement désagréable, ainsi qu'une volée de coups : ils « tombent » sur quelqu'un comme une volée de coups (cf. p. ex. *une tapée, une tripotée d'enfants*).

Il en résulte, si l'on veut interpréter d'une manière complète l'emploi de noms d'action signifiant « volée de coups » pour désigner la grande quantité indéterminée (« beaucoup, énormément de »), qu'on ne doit pas se borner à considérer ces termes signifiant « volée de coups » tout simplement comme expressions de quantité déterminée du point de vue qualitatif : « quantité *de coups* », mais que l'on doit tenir compte de leur valeur d'expression tout entière, en donnant une place aussi importante à leur caractère de noms d'action (ce qu'ils sont au point de vue logique et presque toujours aussi au point de vue formel). L'interprétation doit donc partir de trois points : du caractère d'expressions de quantité déterminée au point de vue qualitatif (« quantité *de coups* »), du caractère de noms d'action (« *descente* d'une quantité de coups sur quelqu'un ») et de la relation entre cette action et l'homme qui la subit, sur lequel descend cette quantité de coups, ce qui introduit dans nos expressions de quantité une forte charge émotive, un mouvement affectif d'antipathie, à cause de sa grandeur, contre la grande quantité d'éléments qui descendent sur quelqu'un comme une volée de coups.

Les auteurs de lexiques patois ont souvent souligné cet emploi particulier de termes désignant une volée de coups pour exprimer la grande quantité indéterminée, — trait caractéristique de la langue populaire en France qui les a frappés. Ainsi p. ex. Verrier, II, p. 269 b, *s. v. tapée*, note :

« Il faut remarquer que presque tous les noms qui signifient :

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

grande quantité, dérivent d'un verbe qui a le sens de : frapper, battre ». (Cette affirmation est exagérée : c'est l'assertion inverse qui se rapprocherait davantage de la réalité.) Ensuite p. ex. M. Pierrehumbert, p. 589 a, *s. v. tapée* :

« Il est curieux de constater que souvent le terme désignant une volée ou une grêle de coups est pris métaphoriquement pour désigner un grand nombre de choses ou de personnes ». — L. Sainéan, *P*, p. 126/1, constate : « La notion « beaucoup » est généralement rendue par celle de volée de coups (c'est-à-dire par la même notion que représente étymologiquement beaucoup lui-même) [1] : Une *flopée* d'enfants, une grande *tapée* d'ouvrage ».

*
* *

Donnons maintenant la riche récolte de termes désignant d'abord une volée de coups et employés ensuite pour désigner la grande quantité indéterminée (« beaucoup ») que la langue populaire de la Galloromania nous offre. A part une seule expression (dont l'interprétation reste d'ailleurs douteuse), tous ces mots appartiennent en effet à la Galloromania. On a disposé ici les matériaux à étudier du point de vue sémantique. Nous donnons d'abord les termes signifiant « volée de coups » qui sont dérivés d'un verbe dont la signification est « battre, rosser, etc. » (nos **1-10**). Suivent les termes pour « volée de coups » tirés de verbes signifiant « battre avec un objet déterminé » (nos **11-16**). La série est terminée par des termes pour « volée de coups » dérivés de verbes que l'on pourrait réunir sous la notion « abîmer, détériorer, malmener » (tels que p. ex. *tripotée, raclée, débrisée*; cf. p. 85, note 1 ; nos **17-25**).

1. — Fr., dial. *tapée*.

Tapp (onomatopée), *REW*[3], 8564 ; *EWF*, p. 833 a ; *WB*, II, p. 313 a ; — de là afr. (XIIe siècle), nfr. *taper* « frapper avec le plat de la main », « donner contre », G, X, p. 742 c ; « donner une tape,

1. Il y a une grande différence (ce que nous avons montré dans notre thèse) entre la filiation d'idées qui mène à l'emploi des noms d'action désignant un coup pour exprimer la grande quantité indéterminée (parmi lesquels figure *beaucoup*) et la filiation d'idées qui conduit les termes désignant une volée de coups au même emploi. On ne peut pas rapprocher comme le fait Sainéan des mots tels que *beaucoup* et p. ex. *tapée*.

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

des tapes », L, IV, p. 2145 a ; à rattacher *tape* f. (XIV^e siècle) « coup donné avec le plat de la main », G, X, p. 742c; L, IV, p. 2144 c. — Le Sud de la Galloromania ignore ce verbe : ce n'est qu'à une époque plus récente que ce mot pénètre dans le Sud, et surtout avec la forme du nom d'action que nous étudions ici. (Les formes semblables ou pareilles à celles de notre mot qui se trouvent au Sud ont le sens primitif de « boucher, fermer » et appartiennent au francique *tappo* « bonde, bouchon », *REW*³, 8565).

Un nom d'action (au féminin du participe passé : -a ta) du verbe *taper* (ou bien — ce qui est peu probable — une formation collective de *tape*) désigne d'abord une volée de coups, et cela au Nord de la Galloromania, et ensuite, par la filiation d'idées que nous venons d'expliquer, la grande quantité indéterminée. Ce développement de sens se produit au XIX^e siècle au Nord de la Galloromania dans le français populaire (« im 19. Jhdt. abgeleitetes *tapée d'enfants* « Haufen Kinder », *EWF*, p. 833 a). *Tapée*, comme expression populaire pour la grande quantité indéterminée, se répand extraordinairement, de sorte qu'il est courant et populaire dans les patois français et franco-provençaux. Le mot pénètre, comme expression populaire pour la grande quantité indéterminée (et en partie aussi avec son sens primitif), également dans le Sud de la Galloromania qui ignore, ou bien importe du Nord, le verbe duquel ce nom d'action est tiré.

Les indications suivantes donnent une idée de la fréquence et de l'extension de cette expression populaire :

fr. *tapée* (XIX^e siècle) « grande quantité, grande réunion » (« terme populaire ») : « Quelle tapée d'enfants! », L, IV, p. 2145 a;

— argot *tapée* « grosse réunion » : « Quelle tapée de monde, bon Dieu ! », Larchey, p. 339 b; « quantité, foule » (« argot populaire »), France, p. 421 c;

— Paris *tapée* « grande quantité, grand nombre », Bauche, p. 280/1 ;

— pic. *tapée* « grande quantité », Corblet, p. 568/1 ;

— boulonn. *tapée* « id. » : « Gui en a une tapée », Haigneré, p. 574/3 ;

— Démuin *tapée* « id. » : « que tapée de pumme ! », Ledieu, p. 217/3 ;

— Saint-Pol (Pas-de-Calais) *tɑ̈pe̤y* « grande quantité, foule » : *ɑ̈n tɑ̈pe̤ d'ɯ̈vrɑ̈j*, *ɑ̈n tɑ̈pe̤ d'je̤*, Edmont, p. 523 a ;

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

— Gondecourt (Nord) *tapei* « troupe » : « *tapei ed sóo* ! tas de fous ! », Cochet, p. 292 a ;

— mont. *tapée* « grande quantité », Sigart, p. 350/3 [1] ;

— norm. *tapée* « grande quantité », Duméril, p. 203 a ; (Picardie et Basse-Normandie) Décorde, p. 125 b ;

— Vallée d'Yères (Seine-Inf^re^) *tapée* « grande quantité », « abondance » : « Il a une *tapée* d'ouvriers sous ses ordres. — Nous aurons cette année une rude *tapée* de pommes », Delboulle, p. 318/1 ;

— Bessin *tapée* « grande quantité », Joret, p. 168/2 ;

— Ille-et-Vilaine *tapée* « quantité », « abondance » : « Quelle *tapée* de soupe ! jamais je ne pourrai tout manger », Orain, p. 109 b ;

— hmanc. *tâpée* « grande quantité » : « Donnez m'en eune tâpée », Montesson, p. 437/1 ;

— Montjean ; Briollay (Maine-et-Loire) *tapée* « grande quantité » : « Eine *tapée* d'enfants », « Y a eine *tapée* de foin dans les Pongeons cette année », Verrier, II, p. 269 b ; (Montjean) « Si vous voyiez comme les preunes sont *acrozillonnées* dans ce preunier-là ! Y en a eine tapée ! », *op. cit.*, I, p. 14 b *s. v.* « accrozillonné » ;

— poit. *tapée* (« coup » et :) « grande quantité, beaucoup », Favre, p. 328/1 ;

— Centre *tapée* (« coup » et :) « Il y a une bonne *tapée* de blé dans ce champ », Jaubert, *C*, II, p. 351/2 ;

— verdun. -chalonn. (Saône-et-Loire) *tapée* « grande quantité » : « Eùne *tapée* d'monde ; eùne *tapée* d'poumes ; eùne *tapée* d'livres », Fertiault, p. 411/2 ;

— Clessé *tapée* « groupe nombreux » : *une tapée d'enfants*, Violet, p. 67/2 ;

— Bresse louhannaise *tapée* « quantité, grand nombre » : *une tapée de monde*, Guillemaut, p. 298/1 ;

— Grand'Combe (Doubs) *tăpé* « grande quantité » (et « coup, gifle ») : « *ĕl ă un tăpé d āfā*, elle a un grand nombre d'enfants », Boillot, p. 286/2 ;

— Châtenois *tapaie* « un grand nombre », Vautherin, p. 433/3 ;

— Moselle *tapāye* « grande quantité » : « *j'a j'té i beuye èprès lés bbalats, 'l an-n-è chu eune tapāye*, j'ai jeté un morceau de bois après les noix, il en est tombé une quantité », Zéliqzon, III, p. 637 b ;

— Vouthons (Meuse) *ine tapeil* « une grande quantité » : « *L'o*

1. Cf. liég. *tapeaie* « durée, espace de temps », Hubert, p. 301 a.

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

n' avò ine tapeil, *ine boune* tapeil, *ine groûsse* tapeil, *ine fameuse* tapeil il en avait beaucoup, considérablement », Labourasse, p. 517/2 ;

— Forêt de Clairvaux (Aube) *tapée*, *taipée* « grande quantité » (et « averse, avalanche », cf. p. 87) : « *J'ai j'tié 'n' piarre d'aiprées l'cacâtier, et i' ai cheu 'n' tapée d'cacas* » (*cacas* « noix »), Baudouin, p. 306/2 ;

— suisse rom. *tapée* « grand nombre, grande quantité » et (« volée de coups ») : « J'ai tué une tapée de grives », Bonhôte ; « Il y avait une tapée de personnes », Péter, *Cacologie* ; « De gros souliers auxquels il fallait planter des tapées de clous », Courthion, *Sem. litt.*, n° 587, Pierrehumbert, p. 589 a ;

— Blonay *tapåyė* (« ensemble de petits coups » et :) « *sou dzẽ l-ã ōna tapåye d'ẽfã* », Odin, p. 556 b ;

— et le dérivé neuch., vaud. *ratapée* « grand nombre, grande quantité » : « A la fraye, i vient des ratapées d'ablettes jusqu'au fin bord du lac », Pierrehumbert, p. 488 b ;

— genev. *tapée* « grande quantité », « grande abondance », « multitude » (et « coups, gifle ») : « Une tapée de monde. Une tapée de marchandises. Une tapée de soupe », Humbert, II, p. 197/1 ; avec un autre suffixe : *tapage* « grande quantité » : « Un tapage de monde ; un tapage de vieux bouquins. Dans sa colère, il nous lâcha un tapage de sottises », *op. cit.*, II, p. 196/3 ; et encore le dérivé *tapassée* « grande abondance », « grande quantité » (aussi « averse » ; cf. p. 87) . « Une tapassée d'individus ; une tapassée de pommes. D'un seul coup de pierre il déguilla (= « abattre, faire tomber ») une tapassée de noix », *op. cit.*, II, p. 196/97. Ce mot appartient au genev., sav. et vaud., Pierrehumbert, p. 589 a ;

— Thônes (Hte-Savoie) *tapâ* « grande quantité », Constantin, p. 388 a ;

— lyonn. *tapô*, Lyon *tapée* « quantité, grand nombre ». « *Ina tapô de mardous*, une troupe d'enfants », avec la remarque : « S'emploie péjorativement » (cf p. 89), Puitspelu, p. 397 b ;

— dauph. *tapa*,

— Alpes *tapado*, *tapaio*, « quantité, masse de choses, foule, multitude », *TF*, II, p. 953 c (à côté de la signification « volée de coups », importée également du Nord) ;

— rouerg. *topádo* [1] « troupe, foule » : *uno topádo de moúnde*

1. Ce mot ne se rattache pas aux noms d'action du français dial. *touper*, *tauper*

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

« une foule de gens », Vayssier, p. 621 a; Azaïs, III, p. 821 b;

— gasc. *tapade* (« action de taper, de rosser » et :) « multitude » : *ue tapade de gèns* « une foule de gens » ; « *qu'en y abé ue tapade*, il y en avait beaucoup » (désigné comme familier), Palay, II, p. 557 a.

Nous constatons ainsi que cette expression pour une volée de coups est devenue extrêmement fréquente pour désigner la grande quantité indéterminée. Le mot s'est répandu, comme expression du français populaire, au delà des patois français et franco-provençaux jusque dans le Sud de la Galloromania qui ne connaît ni le verbe, ni le nom d'action avec son sens primitif. Ainsi nous trouvons p. ex. à côté du rouerg. *topádo* « grande quantité » un verbe *topá*, *tapá* « boucher, fermer », « tasser, presser, fouler », Vayssier, p. 621 a, qui ne se rattache pas au nom d'action, mais à *REW* [3], 8565 : le nom d'action a été importé du français du Nord (avec *a* > *o*). Le gascon nous offre pareillement un verbe *tapà* « boucher » qui est indigène, tandis que *tapà* « frapper, battre » ainsi que *tapade* « action de taper, de rosser » et « multitude », Palay, II, p. 557 a, sont importés du français du Nord.

Quelquefois les patois nous offrent (toujours d'après les dictionnaires) pour *tapée* à côté de la signification « grande quantité » non pas le sens « volée de coups », mais celui de « coup, gifle ». Mais il n'est pas nécessaire de supposer pour notre nom d'action dans ces régions le développement de « coup » > « grande quantité » [1] : la signification « grande quantité », résultat du développement « volée de coups » > « grande quantité indéterminée », aura été plutôt importée dans ces régions.

Le genev. *tapage* pourrait avoir tiré son emploi pour exprimer la grande quantité indéterminée d'un sens primitif « bruit, tapage » [2].

(dont nous parlerons encore) parce qu'en rouergat *a* se trouve fréquemment assombri en *o*, de sorte que le mot représente le français du Nord *tapée*.

1. Ce développement existe. Il a donné p. ex. le fr. *beaucoup*.

2. Ce développement, qui n'est pas rare, s'est produit p. ex. pour le fr. dial. *rabâtée* (qui, partant du sens « tapage, bruit de choses qui remuent ou que l'on remue », est très fréquent dans les patois gallo-romans pour exprimer la grande quantité indéterminée) ; pour Blonay *rebenâyè* ; fr. du Sud *tar(r)abustado*, *tar(r)abastado* ; cat., mall. *tracalada* ; it. du Nord *bordel* ; — et pour beaucoup d'autres

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

2. — Bmanc. *tạopé.*

A côté de *taper* existe dans les patois de la Galloromania un verbe synonyme et à peu près semblable du point de vue de la forme. Il montre les voyelles *o* ou *u* à la place de l'*-a-* de *taper*. Ce verbe est à séparer de *taper* et dérive probablement du franc *top* « toupie » (*REW*[3], 8788; *EWF*, p. 852 a; *WB*, II, p. 332 b). Le développement de sens serait expliqué par : afr. *topier* tr. « faire tourner comme une toupie », G, VII, p. 746 c ; *topiner* intr. « rouler comme une toupie », tr. « meutrir », *op. cit.*, p. 747 a. Ce verbe est très répandu, à côté de *taper*, dans les patois gallo-romans avec le sens primitif de « battre, rosser » : p. ex. Saumur; Saint-Paul-du-Bois (Maine-et-Loire) *touper* intr. « faire ressentir des élancements douloureux », « palpiter, battre » (en parlant du cœur), Verrier, II, p. 289 a ; — Bresse louhannaise *tôper*, *tauper* « battre », Guillemaut, p. 307/3 ; — Moselle *toper* intr. « remuer, bouger », Zéliqzon, III, p. 657 a ; — suisse rom. *touper*, *tauper*, « rosser, battre », Pierrehumbert, p. 591 a ; — Blonay *tópa* « frapper », Odin, p. 575 b ; — sav. *tôpâ* « battre », Constantin, p. 400 a/b ; — H[tes]-Alpes *touper* « frapper », Jouglard, *BSH-A*, I, p. 283/3.

Le nom d'action au féminin du participe passé de ce verbe sert, à travers la signification « volée de coups », à exprimer la grande quantité indéterminée :

— bmanc. *tạopé* f. (« volée de coups » et :) « grande quantité », Dottin, p. 487 b ;

— Moselle *topeye* « grande quantité », Zéliqzon, III, p. 657 a ;

— Jura bernois *taupée*, *toupée* (« volée de coups » et :) « grande quantité » : *une taupée de gens*, Pierrehumbert, p. 591 a.

3. — Bmanc. *tạopiné.*

Dans quelques patois nous trouvons également un diminutif du verbe que nous venons de citer (afr. *topiner*) : p. ex. Saumur ; Saint-Paul-du-Bois (Maine-et-Loire) *toupiner* intr. « faire entendre des coups sourds », « battre, palpiter » (en parlant, p. ex., du cœur), Verrier, II, p. 289 a.

Le nom d'action au féminin du participe passé de ce verbe est employé en bas-manceau, également à travers la signification « volée de coups », paraît-il, pour désigner la grande quantité indéterminée : bmanc. *tạopiné* « grande quantité », Dottin, p. 487 b ; Pail

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

tạopané « id. », *ibid*. — Il est vrai que dans le dictionnaire de Dottin on ne trouve ni un verbe *tạopine, tạopane* avec le sens « battre, rosser », ni un nom d'action *tạopiné, tạopané* avec le sens « volée de coups ». Mais il nous semble que l'on peut supposer pour notre mot le développement de sens que nous venons d'indiquer.

4. — Fr., dial. *flopée*.

Faluppa « copeau ; filament (de paille) », *REW*³, 3173 ; « filament de paille ; matière sans valeur », *FEW*, III, pp. 395 a-402 b ; *ThLL*, V, p. 203, lignes 22-25 ; *ALLG*, IX, p. 578 ; Horning, *ZRPh*, XXI, pp. 192-198 ; Nigra, *AGI*, XIV, p. 365/2.

Ce mot, d'une vitalité extraordinaire, qui a produit dans la Romania une foule de dérivés, composés et croisements, parvient en territoire gallo-roman par une double filiation d'idées à désigner une grande quantité indéterminée. D'une part, faluppa (le plus souvent avec suffixe) arrive à désigner une grande quantité indéterminée en partant de la notion « quantité de filaments », « agglomération désordonnée, enchevêtrement ». Ce développement s'est produit surtout au Sud de la Galloromania (p. ex. Arles *feloupo, fouloumpo* « tas, foule » ; fr. du Sud *un frapas d'avé* « une masse de brebis »). D'autre part, faluppa fournit une expression pour la grande quantité indéterminée à travers un verbe dérivé de lui. Ce deuxième développement a lieu au Nord de la Galloromania, dans les patois français. C'est ce développement qui nous intéresse ici.

Dans les patois français et en argot apparaît le verbe *floper* dérivé de faluppa et signifiant « battre, rosser » (pour les formes et l'extension de ce verbe cf. *FEW*, III, p. 395 a). Cette signification du verbe paraît reposer sur un sens primitif « mettre en lambeaux, effilocher » d'où fut tirée, à travers l'idée d' « abîmer, détériorer, malmener » (cf. p. 85, note 1), la signification « battre, rosser ». Ainsi le verbe (et son nom d'action désignant une volée de coups) appartiennent aux termes signifiant « battre, rosser » dont le sens part de l'idée d' « abîmer, détériorer, malmener ». Seulement, comme on n'a plus du tout conscience de cette filiation d'idées et qu'elle est sans effet sur la valeur expressive du mot, nous avons classé le nom d'action que nous étudions parmi les noms d'action dérivés de verbes signifiant tout simplement « battre, rosser » [1].

1. Nous faisons cette remarque à cause de la disposition des matériaux que nous avons indiquée p. 90.

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

Le nom d'action au féminin du participe passé de ce verbe est extrêmement répandu dans les patois du groupe français pour désigner une volée de coups (plus répandu, semble-t-il, que le verbe lui-même). Il appartient également à l'argot et au français populaire (pour les formes et l'extension de ce mot cf. *FEW*, III, p. 395 a). Partant de cette signification ce nom d'action est devenu ensuite, dans les patois français, en argot et en français populaire, une expression très fréquente et très populaire pour désigner une grande quantité indéterminée. — Le tableau suivant illustre la large extension de ce mot.

Argot *floppée* « foule, masse », Larchey, p. 177 b; France, p. 132 c; — ensuite en fr. populaire :

(Paris) *flopée*, *flaupée* « grande quantité », Bauche, p. 231/2; Sainéan, *P*, p. 126/1; p. ex. dans le langage des soldats dans Barbusse, *Feu*, XIV, p. 178/3 : « Tu croirais une flopée de mères zyeutant leurs p'tits » ;

— givet. *flopéye* « grande suite de personnes », Waslet, p. 130/3;

— Saint-Pol (Pas-de-Calais) *flŏpĕy* « grande quantité, foule » : *ŏeu flŏpĕ d'jĕ* et au pluriel : *dĕ nwé, n'ĕn ŏ dĕ flŏpĕy*[1], Edmont, p. 581 b;

— Gondecourt (Nord) *flopé* « une grande quantité », Cochet, p. 172/2;

— Les Andelys (Eure) *floppée* « quantité, un grand nombre, beaucoup » : *eune floppée ed bouas*, Clérisse, p. 36/2[2];

— dol. *floppée* « grande quantité », Lecomte, p. 113/2;

— Quimper (Finistère) *flopée* « grande quantité, foule », *FEW*, III, p. 395 a;

— Doué-la-Fontaine; Briollay; Quincé; Montjean (Maine-et-Loire) *flaupée* (« volée de coups » et :) « grande quantité », Verrier, I, p. 394 b;

— On peut se demander si Saint-Seuret-d'Uzet (Charente-Inf^re^) *feloppée* « grande quantité », Musset, III, p. 22/3, a tiré son emploi pour désigner la grande quantité indéterminée d'un sens primitif « volée de coups » ou bien d'un sens primitif « agglomération désordonnée, paquet de filaments, enchevêtrement » ;

1. Nous ne pouvons pas insister ici sur la valeur spéciale du pluriel des expressions de grande quantité indéterminée. Sur cette question cf. notre thèse, p. 50-p. 53.

2. L'exemple ne vaut pour illustrer l'emploi de *floppée* que si *bouas* a bien le sens « bois » et non pas « coups » (Clérisse, il est vrai, ne donne pas ce dernier sens *s. v. bouas*).

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

— Charost (Cher) *floppée* « grande quantité, foule », *FEW*, III, p. 395 a ;

— Pontarlier (Doubs) *floppée* « grande quantité » : *une floppée d'oiseaux* (désigné comme populaire), Collinet, p. 38/3 ;

— Grand'Combe (Doubs) *flôpé* « grande quantité », Boillot, p. 165/1 ;

— Yonne *flaupée* « nombre, foule », *FEW*, III, p. 395 a ;

— Esternay (Marne) *flopée* « id. », *ibid.* ;

— Mouzon (Ardennes) *flopée* « id. », *ibid.*

En différents endroits le mot s'applique de préférence aux êtres vivants, ou même il n'est qu'une expression de grande quantité déterminée du point de vue qualitatif, et sert à désigner une grande quantité de gens.

5. — Hmanc., vendôm. *dâbée.*

Vbfranc *dubban « battre », *FEW*, III, pp. 167 a-169 a ; — fr. (depuis le XVI^e siècle) *dauber*, G, IX, p. 275 a (*dauber* « battre » est dans Rabelais) ; « frapper à coups de poing », L, II, p. 956 a. Le mot est très répandu dans les patois de la Galloromania avec le sens de « battre », cf. *FEW*, III, p. 168 a. (D'après Meyer-Lübke, *REW*^3, 2488 a, ces mots viendraient de dealbare « blanchir » ; *EWF*, p. 291 a/b ; *WB*, I, p. 200 b).

Le nom d'action au féminin du participe passé de ce verbe sert, avec une grande extension, dans les patois gallo-romans à désigner une volée de coups : p. ex. norm. *daubée* « grêle de coups » ; Basse-Normandie *daubée* « volée de coups de bâton », Décorde, p. 69 a ; — Centre *dobée* « id. », Jaubert, *C*, II, p. 521/3 ; — verdun. -chalonn. *daubée* « id. », Fertiault, p. 429/1 ; — Forêt de Clairvaux (Aube) *daubée* « id. », Baudouin, p. 133/1 ; — etc., cf. *FEW*, III, p. 168 a *s. v.* *dubban II. — A travers la signification « volée de coups » le mot est employé en hmanc. et en vendôm. pour exprimer la grande quantité indéterminée :

hmanc. *dâbée* « grande quantité de quelque chose », Montesson, p. 161/2 ;

— vendôm. *dabée* « grande quantité » : « Une dabée de pommes de terre », Martellière, p. 93/1.

6. — Suisse rom. *schlaguée.*

L'all. *Schlag* apparaît en fr. (1835) sous la forme *schlague* avec la

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

signification spéciale « coups de baguette qu'on donne aux soldats dans certains pays allemands, quand ils ont commis quelque infraction à la discipline », L, IV, p. 1854 b. En 1875 il vient s'y joindre le verbe *schlaguer* avec le même sens spécial, *EWF*, p. 790 b; *WB*, II, p. 260 b.

En Suisse romande le verbe *schlaguer* est populaire avec la signification toute générale « battre, frapper, rosser », Pierrehumbert, p. 554 b [1]. Le nom d'action au féminin du participe passé de ce verbe désigne en Suisse romande une volée de coups (et « grosse averse », cf. la remarque p. 87), et de là il sert à exprimer la grande quantité indéterminée : *schlaguée* « grande quantité » : « On a une d'ces schlaguées d'pommes de terre c't'année! », Pierrehumbert, p. 554 b.

7. — Dauph. *tabasa*.

Fr. du Sud *tabasá* tr. « frapper à grands coups, battre, donner des coups », Honnorat, III, p. 1231 a; (Azaïs, III, p. 511 a); — prov. *tabaza* tr. « id. », Azaïs, III, p. 511 b; p. 511 a; Mistral, *Mir.*, *Gloss.*, p. 411 a; — rhod. *tabasa*, *tabassa* tr. et intr. « frapper bruyamment, battre à coups redoublés », « faire du bruit », *TF*, II, p. 941 b; — Barcelonnette *tabasàr* « frapper fort, à grand bruit », Arnauld, p. 135/3; — H^tes^-Alpes *tabasar* « frapper », Jouglard, *BSH-A*, I, p. 283/2; Lallé *tabasar* « frapper », Martin, p. 200 a; — dauph. *tabasai* « taper, frapper », *RLR*, XXI, p. 142/2; — auvergn. *tabasà* « heurter, frapper », Malval, p. 165 abc; — Cantal *tabasar* « frapper à grands coups », Malvezin, p. 263/1; — Puy-de-Dôme *tabàsar* tr. « tourmenter, tracasser, importuner », « quelquefois frapper, faire du bruit », Mège, p. 238/2; — Creuse *tobosa* tr. « frapper brutalement », « faire du bruit », Queyrat, p. 495/2; — Grenoble *tabazié*, *tabazâ* tr. « frapper pour se faire ouvrir », « frapper à coups redoublés sur quelque chose », Ravanat, p. 184 a [2].

Le nom d'action au féminin du participe passé du fr. du Sud *tabasá*

1. Il n'y a pas nécessité à rattacher ce mot directement au verbe français mais il aura plutôt été importé (probablement avec le sens général « battre ») d'un patois allemand. E. Tappolet, *Die alemannischen Lehnwörter in den Mundarten der französischen Schweiz* (Zweiter Teil, Etymologisches Wörterbuch, Basel, 1916), p. 148/2, rattache pourtant le verbe suisse rom. directement au verbe français.

2. Peut-être ce fr. du Sud *tabasá* est-il identique à l'apr. *tabazar* « souiller,

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

désigne l'action de frapper et aussi, par endroits, une volée de coups, ainsi dauph. (selon Mistral) *tabasado*, *tabasa*, « volée de coups », *TF*, II, p. 941 b. En partant de la signification « volée de coups » ce nom d'action sert également, en dauph. (selon Mistral), à désigner la grande quantité indéterminée : « batelée, grande quantité », *TF*, *loc. cit.*

8. —Neuch. *traclée.*

Trak (onomatopée), *REW*³, 8846 ; *EWF*, pp. 859 b-860 a ; — de là neuch. *traquer* tr. et intr. « claquer ou faire claquer violemment », Pierrehumbert, p. 618 a (avec le nom d'action *traquée* « claquement violent », *ibid.*) ; de ce verbe avec suffixe diminutif : neuch., Jura bernois *tracler* « claquer ou faire claquer, en parlant d'un fouet, d'une porte, etc. », *op. cit.*, p. 614 a (cf. Cossonay (Vaud), 1589, *traclette* « crécelle de lépreux », G, VII, p. 783 a).

Le nom d'action au féminin du participe passé de ce verbe désigne le coup (bruyant) : *traclée* « claquement », « coup de fouet », Pierrehumbert, p. 614 a. Ce mot sert également à exprimer la grande quantité indéterminée : « grand nombre » : « Il y a des gens qui sont des vrais niaffes ; il y en avait ce soir une vraie trâclee... devant une pâtisserie où il y avait des gendarmes... », A. Mathias (Neuchâtel) dans *l'Impartial* (16, IV, 1899), *ibid.* ; avec la remarque : « On dit plus souvent *Etraclée* ».

L'emploi de ce nom d'action pour désigner la grande quantité

barbouiller », Ly., VIII, p. 2 a, ce dont Levy paraît être sûr puisqu'il rapproche « Mistral *tabasa*, *tabassa* » du verbe apr. On peut considérer, avec certitude, comme représentants de ce verbe apr. : cév., toul. *tabaza* tr. « noircir, barbouiller, mâchurer », « dénigrer », Azaïs, III, p. 511 a ; — langd. *tabasar* « id. », Honnorat, III, p. 1231 a ; cf. la remarque de Honnorat, *ib.*, *s. v. tabasar* « frapper » : « en langd. on le dit aussi pour noircir, barbouiller ». Mistral, *TF*, II, p. 941 b donne pour rhod. *tabàsa*, *tabassa* comme pour lim. *tabasta* et langd. *tabata* aussi bien « frapper » que « noircir, barbouiller ». — Probablement le fr. du Sud *tabasá* est un dérivé de l'apr. *tabornar* « frapper, tourmenter », Rd., V, p. 292 b ; Ly., VIII, p. 4 a (celui-ci dérivé de l'apr. *tabor*, *tambor* « tambour, caisse », Rd., V, p. 292 a ; Ly., VIII, p. 2 a ; *REW*³, 8512 a) ; cf. piém. *tabass* « tamburello », Sant'Albino, p. 1127 ; Zalli, II, p. 496 b. Ainsi s'expliquerait l'idée accessoire de bruit dans notre mot, sa signification « frapper avec bruit ». — On pourrait penser aussi pour ce fr. du Sud *tabas(s)á* à une transformation de l'apr. *ta(m)bornar* par la rac. **rabbast* — (qui se montre dans fr. du Sud *rabasta* ; afr., fr. dial. *raba(s)ter* « faire du bruit, remuer avec bruit »). Nous n'insistons pas ici sur cette hypothèse.

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

indéterminée peut être le résultat de deux développements différents : d'un développement qui partirait d'un sens primitif « coup bruyant » et, passant par l'idée « ce qui arrive avec un coup bruyant, ce qui arrive comme un coup bruyant », arriverait à « grande quantité (qui arrive comme un coup bruyant) » [1], ou bien, ainsi que le neuch. *étraclée* que nous allons examiner le laisse supposer, d'un développement qui partirait d'un sens primitif « volée de coups » (signification qui, il est vrai, n'est pas donnée par Pierrehumbert).

9. — Neuch. *étraclée.*

Neuch., Jura bernois *étracler* « claquer, en parlant du fouet », « cingler de coups », Pierrehumbert, p. 237 b, est un composé du verbe *tracler* que nous venons de citer.

Le nom d'action au féminin du participe passé de ce verbe désigne non seulement le coup : *étraclée* « claquement de fouet, grand coup de fouet ou de verge », Pierrehumbert, p. 237 a, mais aussi une « volée de coups » *ibid.* C'est certainement en partant de cette signification que ce nom d'action est employé pour désigner la grande quantité indéterminée : « Les bêtes avaient une étraclée de tavans (= « taons ») », *ibid.*

Nous pouvons considérer comme certain que le développement du sens de *étraclée* qui mène jusqu'à l'expression de grande quantité indéterminée passe par la signification « volée de coups » et non pas par la signification « coup de fouet ou de verge », par laquelle ce développement de sens serait pourtant également possible (cf. p. 94, note 1). On doit considérer comme plus probable que le développement de l'emploi qui désigne une grande quantité indéterminée part de la signification « volée de coups », parce que cette filiation d'idées (« volée de coups » > « grande quantité »), qui est si typique dans la langue populaire de la Galloromania, est particulièrement fréquente et développée en Suisse romande.

En partant de ce fait il est peut-être permis de supposer pour le neuch. *traclée* (que nous venons de mentionner) que le développement de son emploi pour désigner la grande quantité indéterminée ne part pas non plus de la signification « coup de fouet », mais

1. Ce développement, que nous ne pouvons pas analyser davantage ici, existe. Il s'est produit p. ex. pour dauph. *patafla* ; fr. dial. *pétée* et quelques autres.

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

plutôt d'une signification « volée de coups » (qui, il est vrai, n'est pas donnée par Pierrehumbert). Il nous paraît superflu de vouloir séparer les développements de sens de ces deux noms d'action. Ils sont synonymes et ont dû parvenir par la même voie à exprimer la grande quantité indéterminée : ils ont donc dû passer tous les deux ou par la signification « volée de coups » (comme nous le supposons ici), ou bien par la signification « coup (de fouet ou de verge) ».

10. — Dauph. *pataca*.

D'une racine onomatopéique pat- qui désigne un bruit sec (d'un coup, d'une chute, d'une chose qui éclate, etc.) est dérivé le fr. du Sud *pata*, *patac*, — gasc. *patat*, — Var *patau* « coup, bruit d'un coup, d'un soufflet », « éclat », *TF*, II, p. 497 ; — de là le verbe fr. du Sud *pata* « taper », *ibid.* et *pataca* tr. « frapper, donner des coups », *ibid.*/c.

Le nom d'action au féminin du participe passé de ce verbe désigne en dauph. (selon Mistral) une volée de coups : *patacado*, *pataca* « grêle de coups », et ensuite la grande quantité indéterminée : « grande quantité » : « Que pataca d'enfants ! », Richard, *TF*, II, p. 497 c.

11. — Fr. du Sud *barrado*, *barrouado*.

*Barra « traverse, barre », *REW*³, 963 ; *FEW*, I, p. 255 b-261 a ; *EWF*, p. 84 a appartient à toute la Romania (excepté la Roumanie). Ici c'est le Sud de la Galloromania qui nous importe : apr. *barra* « barre, perche », Rd., II, p. 187 b ; — langd. *barro*, *baro* « barre, perche, traverse, levier, brimbale », *TF*, I, p. 235 c ; — rouerg. *bárro* « gros bâton », Vayssier, p. 10 b ; — pour plus de détails cf. *FEW*, *loc. cit.*

Un dérivé de fr. du Sud *barro* avec le suffixe -ata désigne, avec la valeur logique d'un nom d'action, le coup donné avec une *barro*, un gros bâton, ou bien toute une volée de coups de *barro* : fr. du Sud *barrado* « volée de coups de barre », *TF*, I, p. 232 c ; — béarn. *barrade* « id. », Raymond, I, p. 85 b.

De la signification « volée de coups » le mot vient à exprimer aussi la grande quantité indéterminée : « grande quantité », *TF*, *loc. cit.*

*Barra apparaît en fr. du Sud aussi avec le suffixe -onem : langd. *baron* « rondon, gourdin, gros bâton court », « petite barre ser-

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

vant à tourner la vis d'un pressoir », « bâton à portoir », *TF*, I, p. 236 b [1] ; — lim. *barroun, barrou* « id. », *ibid.* ; — pour plus de détails cf. *FEW*, I, p. 256 b.

Ce mot, avec le suffixe -ata, sert également en fr. du Sud à exprimer la grande quantité indéterminée, et cela, ainsi que barra + ata, à travers la signification « volée de coups » (peut-être aussi à travers la signification « coup », cf. p. 94, note 1) :

fr. du Sud *barrouado* « grande quantité, multitude », *TF*, I, p. 263 a ;

— Var *barrouado* « id. », « grand nombre », Azaïs, I, p. 202 b ;

— langd. *barrouada* (*barrouadè*) « grande quantité, multitude, grand nombre », Honnorat, I, p. 239 c.

12. — Portug. *porradaria*.

Ici il convient de mentionner le seul terme [2] désignant une volée de coups et servant à exprimer la grande quantité indéterminée que nous avons pu trouver en dehors de la Galloromania : le portug. populaire *porradaria*. Le développement de « volée de coups » à « grande quantité » n'est d'ailleurs pas tout à fait certain pour ce mot [3].

Un dérivé de portug. populaire *porrada* — ce mot désigne la grande quantité indéterminée par la filiation d'idées « coup » > « grande quantité » (cf. p. 94, note 1) — avec sens collectif et également

1. La signification « tas, amas, monceau » que Mistral, *loc. cit.*, donne pour les patois des Alpes appartient à un autre mot : à baro, *REW*[3], 969 ; *FEW*, I, p. 254 b-255 b ; K. Miethlich, *Bezeichnungen für Getreide- und Heuhaufen im Galloromanischen* (Aarau, 1930, Diss. Zürich), p. 30.

2. Baráibar, p. 242 a, donne pour *tocata* dans le patois d'Alava la signification « cantidad grande de una cosa ». Ce sens pourrait (il y a encore une autre possibilité) se rattacher à la signification que ce mot a en esp. familier, à savoir « castigo que se da a uno, especialmente de azotes o golpes », *DRAE*[15], p. 1296 b ; p. 1176 c. Seulement le développement « volée de coups » > « grande quantité » n'est pas certain pour ce mot, et les exemples donnés par Baráibar ne suffisent pas pour montrer l'emploi de ce mot comme expression de la grande quantité indéterminée.

3. Le simple *porrada* désigne déjà la grande quantité indéterminée. Il y arrive par la filiation d'idées « coup » > « grande quantité » (cf. p. 94, note 1). Or la forme *porradaria* pourrait avoir pris le sens « grande quantité » par attraction, par l'influence du simple, sans que la signification « volée de coups » intervienne. On aurait considéré *porradaria* comme une sorte de renforcement de *porrada*.

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

avec la valeur logique d'un nom d'action signifie d'abord une volée de coups : *porradaria* « muitas pancadas » et, à travers cette signification, ensuite « grande quantidade de quelquer coisa » : « fumou una porradaria de charutos », *F*⁴, II, p. 468 c. Portug. *porradaria* appartient comme expression de la grande quantité indéterminée à la langue parlée et surtout à un milieu stylistique typique de la structure des langues ibéro-romanes que l'on pourrait appeler le langage estudiantin. *F*⁴, *loc. cit.*, désigne le mot comme « termo chulo ».

13. — Pic. *triclée.*

Nld. *striken* « streichen » (« passer à la surface de qqch »), *REW*³ 8314 ; — de là fr. (XIVe siècle) *trique* « gros bâton », G, X, p. 811 b ; L, IV, p. 2351 c ; *EWF*, p. 864 b ; *WB*, II, p. 344 b ; — de là fr. (populaire) *triquer* « battre à coups de trique, de bâton », L, IV, p. 2351 c.

Le substantif et le verbe sont répandus surtout dans les patois picard et wallon : p. ex. namur. *trike* f. « trique, gourdin, gros bâton court », Pirsoul, p. 313/2 ; — Flandre fr. *étrique* f. « rouleau de bois dont on se sert pour mesurer le grain », Vermesse, p. 231/3 ; — ensuite Vouthons (Meuse) *tricot* m. « trique, gros bâton », Labourasse, p. 537/1 ; — de là liég. *triké*, *trikoté* « donner des coups de trique », Forir, II, p. 732 b ; — pic. *étriker* « id. », Corblet, p. 400/3 ; — Gondecourt (Nord) *trikie* « donner une correction corporelle », Cochet, p. 299 a ; — Saint-Pol (Pas-de-Calais) *trikŏtĕ* « donner des coups de bâton », Edmont, p. 558 a ; — Vouthons (Meuse) *tricoter* « id. », Labourasse, p. 537/1.

Une volée de coups de trique est désignée par trois formations : 1° (p. ex.) Gondecourt (Nord) *trik* f. « correction corporelle », Cochet, p. 299 a ; — mont. *trique* f. « coups de bâton », Sigart, p. 360/3 ; — 2° (p. ex.) Forêt de Clairvaux (Aube) *triquée* « décharge de coups de trique », Baudouin, p. 322/2 ; — 3° (avec suffixe diminutif < **trikeler* « battre avec la *trique* ») Marche-lez-Ecaussinnes (Hainaut) *tricléye* « fessée, volée de coups sur les fesses », Carlier, p. 411/1 ; — à ajouter les mots cités ci-dessous.

En partant de la signification « volée de coups (de trique) » ce mot sert aussi, dans les patois picards, à exprimer la grande quantité indéterminée :

mont. *triquelée* « foule », Sigart, p. 361/1 ;

— rouchi (Maubeuge) *triclée* « terme de mépris qui marque une

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

grande quantité » : « Ils sont eune *triclée,* il en a eune *triclée* », Hécart, p. 464 b [1];

— Marche-lez-Ecaussinnes *tricléye* « bande, groupe » *: ène tricléye d'èfants, ç'n'èst ni toudi 'ne bènèdicsion,* Carlier, p. 411/1.

Le mot paraît s'appliquer de préférence aux êtres vivants dont la grande quantité est facilement désagréable comme une volée de coups.

14. — Montjean *fouaillée.*

En fr. apparaît depuis le XVII[e] siècle un verbe *fouailler* « frapper souvent avec le fouet » (familier), « corriger des enfants indociles », L, II, p. 1745 a/b. Ce verbe est très répandu dans les patois du groupe français comme le démontre *FEW*, III, p. 652 a/b (*s. v.* focus) et pp. 372 b-373 a (*s. v.* fagus) [2].

Le nom d'action au féminin du participe passé de ce verbe désigne dans les patois du groupe français, par endroits, une volée de coups et de là aussi la grande quantité indéterminée. — Tout d'abord, donnons quelques exemples qui montrent l'emploi de ce nom d'action pour désigner une quantité déterminée au point de vue qualitatif, c'est-à-dire indiquant une idée de quantité et en même temps un élément déterminé qui constitue cette quantité [3]. Cet élément déterminé, ce sont des êtres vivants (dont la grande quantité, comme

1. Pour la nuance spéciale de mépris cf. p. 89.

2. Le fr., dial. *fouailler* est considéré en général comme transformation, par changement de suffixe, de *fouetter* (de *fouet* < fagus « hêtre », *REW*[3] 3145 ; *EWF*, pp. 433 b-434 a ; *FEW*, III, pp. 371 a-374 a, surtout pp. 372 b-373 a et p. 374 a, note 11). M. von Wartburg qui, lui aussi, rattache *fouailler* d'abord à fagus (*loc. cit.*) rejette cette dérivation ensuite sous focus, note 10 (*FEW*, III, p. 659 a) et fait descendre ce mot de focus comme dérivé de l'afr. *fouaille* « petite branche » (*FEW*), « menu bois de chauffage », G, IV, p. 108 b. Le verbe *fouailler* aurait donc le sens primitif de « battre, fouetter avec une petite branche, une verge ». — M. von Wartburg, *FEW*, III, p. 372 b, et surtout p. 374 a, note 11, relève comme étant d'origine douteuse (à savoir de fagus ou de *fodiculare) un afr. *foueillier* « agiter la queue », G, IV, p. 110 a (signification que Godefroy a d'ailleurs corrigée, G, IX, p. 647 a, en « frapper à coups de fouet répétés »). A côté de ce verbe, G, IV, p. 108 c, cite dans la *Chronique* de Monstrelet (I, 194) un verbe *fouailler* avec la signification « fouiller en tous sens » : « Les dessusditz Daulphinois fouaillerent toute la ville... ». La question se pose de savoir à quoi il faut rattacher ce mot : à fagus ou à *fodiculare (ou même à focus)?

3. Cf. p. 86, note 1.

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

nous l'avons dit p. 89, est le plus facilement désagréable, de sorte que l'on peut la comparer à une volée de coups). Ainsi :

Bessin *fouayie* « volée de coups de fouet » et « troupe de gamins » *FEW*, III, p. 372 b (*s. v.* fagus); p. 653 b, *s. v.* focus et note 12, p. 659a.

— Centre *fouaillée* « couvée », Jaubert, *C*, I, p. 450/3. — Ensuite, pour désigner la grande quantité indéterminée : Montjean (Maine-et-Loire) *foudillée* « volée de coups, rossée » (nom d'action de Montjean *foudiller* « fouetter un enfant ») et « grande quantité », « abondance », Verrier, I, p. 401 a/b [1].

15. — Angev. *fessée, foissée.*

Fascia « bande, lien », *REW*[3], 3208; *FEW*, III, p. 424 b; — afr. *faisse* « bande, lien », « faisceau », « fascine », « petit pieu, bâton », G, III, p. 706 a/b; *FEW*, III, p. 424 b (*s. v.* fascia, 3 a); — de là le verbe fr. (depuis le XV[e] siècle) *fesser* « frapper sur les fesses », G, IX, p. 613 b; L, II, p. 1651 b; — et (depuis 1526) *fessée* « coups sur les fesses », G, IX, p. 613 a; (« terme familier ») « coups de main ou de verges donnés sur les fesses », L, II, p. 1651 b.

Ce nom d'action, qui appartient au Nord de la France, sert en angevin, à travers la signification « volée de coups », à exprimer la grande quantité indéterminée : Montjean (Maine-et-Loire) *fessée* « grande quantité », « abondance » : « Y a eine *fessée* de mêles cette année », Verrier, I, p. 396 b ; Saint-Augustin-des-Bois ; Montjean ; Briollay *foissée* « fessée, volée de coups » et « grande quantité », avec la remarque : « Le mot a vieilli, surtout au sens propre », *op. cit.*, I, p. 397 a [2].

1. Saint-Sauveur (Hte-Saône) *foudie* « quantité », *FEW*, III, p. 633 a, parvient à exprimer la grande quantité indéterminée en partant d'un sens primitif « grande quantité de petites branches » ou bien « enchevêtrement (de petites branches) ».

2. Le fr. *fessée* a été considéré en général comme nom d'action de *fesser* (depuis le XV[e] siècle) « frapper sur les fesses », G, IX, p. 613 b; L, II, p. 1651 b; *EWF*, p. 414 b; *WB*, I, p. 295 a/b, et rattaché à *fesse* (depuis le XIV[e] siècle) « chacune des deux parties du derrière de l'homme et du singe », G, IX, p. 613 a; L, II, p. 1651 b; *EWF*, p. 414 b; *WB*, I, p. 295 a/b < fissus « fendu » *REW*[3], 3329; *FEW*, III, pp. 581 b-582 a. — M. von Wartburg, dans le *FEW*, III, pp. 424 b-425 b, sépare au contraire *fesser* et *fessée* de *fesse* et les rattache à fascia « bande, lien », *op. cit.*, pp. 424 b-427 b (*REW*[3], 3208). La signification du verbe viendrait alors de « verge » (avec laquelle on frappe, fouette), cf. afr. *faisse* « bande, lien »,

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

16. — Pléchâtel *sãyé*.

*Cĭngŭlāre « ceindre », *REW*³, 1927; — afr. (XII^e siècle) *cengler* tr. « ceindre, serrer avec une sangle », G, II, p. 14 b; G, IX, p. 16 c; avec *cengle* « enceinte, limite », « ceinture », G, II, p. 13 c-14 a; — nfr. *sangler* « ceindre, serrer avec une sangle » et *sangle* « bande de cuir, de tissu de chanvre, etc., large et plate, qui sert à ceindre, à serrer, etc. », L, IV, p. 1820 a/b; *EWF*, p. 784 b; *WB*, II, p. 253 a.

Le français moderne *sangler* signifie aussi (en langage familier) « appliquer avec force un coup » : *sangler quelqu'un* « lui administrer des coups de sangle ou de toute autre chose », L, IV, p. 1820 b (probablement de « battre avec une sangle », mais peut-être aussi de « serrer avec une sangle » et passant, alors, au sens « battre, rosser » par l'idée « malmener quelqu'un », cf. p. 85, note 1). Le verbe apparaît dans le patois de Pléchâtel (Ille-et-Vilaine) sous la forme *sãyé* « sangler, attraper », Dottin-Langouët, p. 159 b.

Le nom d'action au féminin du participe passé de ce verbe sert dans le patois de Pléchâtel à exprimer la grande quantité indéterminée à travers la signification « volée de coups » : *sãyé* « quantité » : *ã vlà kòr ẽn bõn sãyé*, Dottin-Langouët, p. 159 b. (La signification « volée de coups » n'est pas — ou n'est plus — notée par Dottin-Langouët).

17. — Alençon, berrich., suisse rom. *trifouillée*; — Nantes *raffouillée*.

*Fŏdĭcŭlāre « fouiller », *REW*³, 3404; *FEW*, III, pp. 666 a-672 b; — de là, dérivé de *fouiller* avec contamination (« Kontaminationsbildung », *FEW*), le fr., dial. *trifouiller* qui a le sens primitif « fouiller avec désordre et indiscrètement », *FEW*, III, p. 669 a- 669 b (*s. v.* *fodiculare, II, 2 a).

« faisceau », « fascine », « petit pieu, bâton », G, III, p. 706 a/b; cf. *FEW*, III, p. 424 b (fascia 3a). Ensuite, par une sorte d'étymologie populaire et plaisante, on aurait rapproché *fesser* et *fessée* de *fesse* et on leur aurait donné par conséquent le sens « frapper *sur les fesses* ». Cette dérivation, qui est très probable, surtout parce qu'elle donne satisfaction pour certaines formes patoises, a déjà été proposée par Verrier, I, p. 386 b, qui rattache l'angevin *fesser* « rempailler une chaise » et « battre, frapper sur » à fascia, ainsi que, I, p. 397b, la forme vieillie *foisser* (cf. *foissis*, *ibid.*). (Verrier, I, p. 356 b, rapproche aussi *fessée* « grande quantité » de fascia, mais il le fait à travers le sens « faisceau, paquet »).

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

Le nom d'action au féminin du participe passé de ce verbe désigne l'action de fouiller avec désordre : de là, d'un côté, le pêle-mêle, la confusion, le tumulte, la querelle, et, de l'autre, une volée de coups (par la filiation d'idées « abîmer, détériorer, malmener » > « battre, rosser »).

Partant de la signification « volée de coups » le mot sert aussi à exprimer la grande quantité indéterminée :

Alençon (Orne) *trifouillée* « volée de coups » et « grande quantité », *FEW*, III, p. 669 b ;

— suisse rom.[1] *trifouillée* « rossée » et « grand nombre » : « I y'a une d'ces trifouillées de guêpes ! », Pierrehumbert, p. 620 b.

Peut-être également à travers le sens « volée de coups » — ou bien aussi à travers le sens « pêle-mêle » — le nom d'action berrichon *trifouillée* sert-il à exprimer la grande quantité indéterminée (mais s'appliquant seulement aux êtres vivants, paraît-il) : « bande » : *une trifouillée d'écoliers* (avec le verbe *se trifouiller* « se battre »), Tissier, p. 13/1. Mais peut-être, comme nous l'avons dit, le mot est-il à classer parmi les noms d'action qui partent de la signification « pêle-mêle, tumulte, confusion » pour exprimer la grande quantité indéterminée [2].

Les renseignements nécessaires manquent pour expliquer le développement qui amène le nantais *raffouillée* « grande quantité », *FEW*, III, p. 667 b à exprimer la grande quantité indéterminée : à savoir si cet emploi vient d'un sens primitif « pêle-mêle » ou bien « volée de coups ».

18. — Fr., dial. *tripotée*.

Germ. *trippōn « sautiller, sauter », *REW*[3], 8915 ; — afr. *treper*, *triper* intr. « frapper du pied », « sauter, danser », « s'agiter en désordre et tumultuairement », tr. « fouler aux pieds, battre », G, VIII, p. 42 b ; — Minot (Côte-d'Or) *tripé* « fouler », Potey, p. 52 b ; — Petit Noir (Jura) *tripè* « id. », Richenet,

1. Le mot n'est pas seulement neuchâtelois, comme le dit M. von Wartburg, *FEW*, *loc. cit.*; M. Pierrehumbert remarque pour la signification « volée de coups » : « suisse romand populaire » et pour la signification « grand nombre » : « suisse romand vulgaire ».

2. Ce développement de « pêle-mêle, tumulte, confusion » à « grande quantité indéterminée » s'est produit p. ex. pour Aube *bouloyée*, *bouléyée* et pour beaucoup d'autres expressions.

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

p. 219/2 ; — de là avec suffixe diminutif fr. (XVI^e siècle) *tripoter* « brouiller, mélanger malproprement différentes choses », G, X, p. 811 b ; L, IV, p. 2351 b ; *EWF*, p. 867 a ; *WB*, II, p. 344 a/b. Le mot est répandu dans toute la Galloromania (en partant des patois du groupe français) : p. ex. norm. (pic.) *tripoter* « faire le ménage » ; (Haute-Normandie) *tripotier* « qui se mêle de petites entreprises », Décorde, p. 130 b ; — Centre *tripoter* intr. « s'occuper de menus détails, à des travaux de peu d'importance », « se remuer pour peu de chose, tracasser », tr. « manier maladroitement », Jaubert, *C*, II, p. 396/1 ; — Forêt de Clairvaux (Aube) *tripoter* « piétiner, trépigner, marcher à petits pas, aller et venir sans but », Baudouin, p. 322/1 ; —(fr. du Sud *tripouta*, Azaïs, III, p. 630 a).

Partant de la signification « remuer, mélanger », le nom d'action au féminin du participe passé de ce verbe désigne en français populaire une volée de coups (probablement par la filiation d'idées « abîmer, malmener » > « battre, fouetter ») : *tripotée* « volée de coups », L, IV, p. 2351 b. Le mot a cette signification presque partout dans les patois (soit qu'elle s'y soit développée indépendamment, soit qu'elle y ait été importée du français populaire). Nous le rencontrons avec cette signification p. ex. dans la Bresse louhannaise, Guillemaut, p. 314/3 ; en verduno-chalonnais, Fertiault, p. 435/3 ; dans le patois autour de la Forêt de Clairvaux, Baudouin, p. 322/1 ; etc.

A travers la signification « volée de coups » *tripotée* sert en français populaire et dans le langage parlé à exprimer la grande quantité indéterminée. Le mot s'emploie de préférence dans la formule *une tripotée d'enfants* (cf. p. 89). Le même emploi se trouve dans les patois ; ainsi dol. *tripotée* « tapée, grande quantité », Lecomte, p. 198/2. Cet emploi du mot est très répandu et fréquent dans les patois, bien que les attestations des dictionnaires nous manquent ici [1].

19. — Suisse rom. *raclée*.

*Rasclare « gratter, racler », *REW*[3], 7072 ; — afr. (XIV^e siècle),

1. Ce nom d'action pourrait tirer son emploi pour exprimer une grande quantité indéterminée aussi du sens « pêle-mêle », dérivé de la signification « mélanger » qu'a le verbe (cf. p. 108, note 2).

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

nfr. *racler* « frotter de manière à enlever une partie de la surface », G, X, p. 470 a ; L, IV, p. 1445 a ; « stammt aus dem Südgürtel des Nordfrz., ist hier die Entsprechung des prov. *rasclar* dass., aus gallorom. *rasculare, d. i. deminutive Abl. von *rascare « häufig kratzen » zu radere « kratzen », *EWF*, p. 734 b; *WB*, II, p. 202 a; — apr. *rascar*, Ly., VII, p. 37 b (représente le simple) ; — dauph. *rascla, racla, rasclia, ràclia*, — lim. *rascla, racla*, — gasc. *rasca, arrascla*, — bordel. *carrascla* « racler, ratisser », *TF*, II, p. 702 c.

Partant de la signification « gratter, racler, ratisser » du verbe, le nom d'action au féminin du participe passé désigne, à travers l'idée « abîmer, malmener », une volée de coups ou la bordée d'injures (qui malmènent quelqu'un (= « le grattent, le raclent ») comme une volée de coups). Le nom d'action avec ce sens est très répandu dans toute la Galloromania ; p. ex. fr. populaire *raclée* « volée de coups », L, IV, p. 1445 a ; — argot *raclée* « id. », France, p. 355 a ; — Flandre fr. *raclée* « id. », Vermesse, p. 426/1 ; — Belmont *rãkịãï* « id. », Horning, p. 140 a ; — Haute-Meurthe *râkiâie* « raclée, bordée d'injures », Mathis, p. 126/2 ; — suisse rom. *raclée* « volée de coups », Pierrehumbert, p. 475 a ; — Blonay *rahlåyè* (de *rahlå* « racler ») « id. », Odin, p. 453 b ; — Var *rasclado, rasclagno*, — Alpes *rasclaio, rascla*, — dauph. *rasclia* « id. », *TF*, II, p. 702 c.

Partant de la signification « volée de coups » le nom d'action sert aussi, en Suisse romande [1], à exprimer la grande quantité indéterminée :

suisse rom. *raclée* « grand nombre, ribambelle, forte quantité » : « Une raclée d'enfants » ; « Il est descendu des raclées d'gens depuis la gare » ; « Je t'enverrai une raclée de cartes illustrées », Vallotton (Vaud), *Le sergent Bataillard* (25), Pierrehumbert, p. 475 a ;

— Blonay *rahlåyè* « grande quantité » : « *l - ã zou ôna rahlåyè dé pome dé tërè*, ils ont eu énormément de pommes de terre », Odin, p. 453 b.

1. Le nom d'action sert à exprimer la grande quantité indéterminée probablement aussi au delà de cette région, bien que les attestations des dictionnaires nous manquent. D'autre part, c'est en Suisse romande que la filiation d'idées « volée de coups » > « grande quantité », qui est si caractéristique de toute la Galloromania, est particulièrement fréquente.

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

20. — Montjean, Briollay *râpée*.

Germ. raspōn « zusammenkratzen » (« gratter et réunir les égratignures »), *REW*³, 7077 ; — de là, à travers des dérivés beaucoup plus vieux, attesté seulement en 1611, le fr. *rasper* « user en frottant, grattant, écorcher », G, X, p. 485 b ; *râper* « mettre en poudre avec la râpe », « user la surface d'un corps avec une râpe », L, IV, p. 1473 a/b ; *EWF*, p. 740 b ; *WB*, II, p. 207 a.

Dans les patois de Montjean et de Briollay (Maine-et-Loire) le nom d'action au féminin du participe passé de *râper* « élimer, user, érafler », Verrier, II, p. 182 a, désigne (par la filiation d'idées « abîmer, malmener » (= « râper, gratter ») > « battre, rosser ») une volée de coups : *râpée* « volée de coups », *ibid.*, et, partant de cette signification, la grande quantité indéterminée : « grande quantité », *ibid*.

21. — Neuch. *riflée*.

Mhall. *riffeln* « sérancer », *REW*³, 7309 ; — afr. (XII^e siècle) *rifler* tr. « arracher, écorcher », « se battre avec acharnement », « frapper », « raser », G, VII, p. 195 c ; *EWF*, pp. 756 b-766 a ; — nfr. *rifler* (« terme vieilli ») « égratigner, écorcher », « piller, voler », L, IV, p. 1729 a ; — fr. du Sud *rifla* « riper, ratisser avec la ripe », « rafler, enlever », *TF*, II, p. 791 c ; — suisse rom. *rifler* « effleurer, raser », Pierrehumbert, p. 529 b.

Le nom d'action au féminin du participe passé de ce verbe sert dans le patois du canton de Neuchâtel, par endroits, à désigner la grande quantité indéterminée. D'après le sens du verbe il est à supposer que cet emploi du nom d'action s'est développé à travers la signification « volée de coups » (par la filiation d'idées : « gratter, raser, effleurer » = « abîmer, malmener » > « battre, rosser »), bien que cette signification du nom d'action ne soit pas notée par Pierrehumbert. Nous trouvons dans Pierrehumbert seulement : *riflée* « grande quantité, grand nombre » : « Ce pruneaulier a donné une belle riflée de fruits », Pierrehumbert, p. 529 b.

22. — Neuch., vaud. *débrisée*.

*Brīsiāre « rompre », *REW*³, 1310 ; brisiare « écraser, broyer », *FEW*, I, pp. 531 b-535 b ; — afr. (XII^e siècle), nfr. *briser*, *EWF*, p. 150 a ; *WB*, I, p. 102 a ; — de là afr. *debriser* « briser,

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

mettre en pièces », « vexer, tourmenter », « briser de fatigue. fatiguer extrêmement », G, II, p. 437 a/b; — neuch., Jura bernois, vaud. *débriser* « briser, fracasser, abîmer, endommager », Pierrehumbert, p. 173 a.

Le nom d'action au féminin du participe passé de ce verbe désigne l'action de briser, fracasser, abîmer, endommager : neuch., vaud. (populaire) *débrisée* « brisement, casse » et ensuite (par la filiation d'idées « abîmer, malmener » > « battre, rosser ») « volée de coups », *ibid*. Partant de la signification « volée de coups » le mot sert aussi à exprimer la grande quantité indéterminée : « grand nombre » : « I y'a eu une débrisée de noix », *ibid*.

23. — Neuch., vaud. *enfresée*.

De *fraxicare « rompre », *FEW*, III, pp. 770 a-771 b (surtout dans les patois de l'Est de la Galloromania, cf. les formes *ibid*.) est dérivé, avec le préfixe in-, La Béroche (cant. de Neuchâtel) *ẽnfrāėzā* « émietter, briser, mettre en pièces », Pierrehumbert, p. 221 a (p. 696 b).

Le nom d'action au féminin du participe passé de ce verbe désigne, par le développement « rompre » = « abîmer, malmener » > « battre, rosser », une volée de coups : neuch. (La Béroche et l'Ouest du district de Boudry), vaud. *enfresée* (« bris, fracas », « coup violent » et) : « rossée », Pierrehumbert, p. 221 a.

Par la signification « volée de coups » le mot sert ensuite, dans la même région, à exprimer la grande quantité indéterminée : « grand nombre » : « Quelle enfresée de grelons ! », *ibid*.

24. — Suisse rom. *éreintée*.

Rēn, rēne « rein », *REW*³, 7206; *EWF*, p. 751 b; — de là fr. (depuis 1690) *éreinter* « rompre ou fouler les reins » et ensuite (« abîmer, malmener » > « battre, rosser ») « battre, rosser », L, II, p. 1478 c; *EWF*, p. 377 b; *WB*, II, p. 219 b.

Le nom d'action au féminin du participe passé de ce verbe désigne en Suisse romande et dans le département du Doubs, comme terme populaire, une volée de coups (du sens primitif « fouler les reins » = « abîmer, malmener » > « battre, rosser ») : suisse rom. *éreintée* « volée de coups » (aussi « grande fatigue »), Pierrehumbert, p. 231 b; — Grand'Combe (Doubs) *érēnlé* « volée de coups », Boillot, p. 158/1. De la signification « volée de coups »,

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

le mot sert, en Suisse romande, à exprimer la grande quantité indéterminée : « grande quantité » (« sens moins fréquent ») : « M'en vais enrrammasser une d'ces erreintées (de cresson et de centaurée)... », J. Balliods (canton de Neuchâtel), *Chez nous* (77), Pierrehumbert, p. 231 b.

25. — Pléchâtel *bézé*.

Basiare « baiser, embrasser », *REW*³, 971 ; *FEW*, I, p. 268 b-269 b; — de là dol. *bézer* tr. « battre » (« expression malsonnante »), Lecomte, p. 54/1 ; — Ille-et-Vilaine *bézer* tr. « frapper », Orain, p. 11/2 ; Pléchâtel *bézé* « attraper, avoir le dessus sur », Dottin-Langouët, p. 20 a ; — d'autres formes avec la signification « battre, rosser », cf. *FEW*, I, p. 269 a[1].

Le nom d'action au féminin du participe passé de ce verbe sert dans le patois de Pléchâtel (Ille-et-Vilaine) à exprimer la grande quantité indéterminée, et cela à travers la signification primitive « volée de coups » (qui manque dans Dottin-Langouët — ou bien elle n'existe déjà plus dans ce patois — à moins que Dottin-Langouët ne la rendent par « action de baiser ») : *bézé* « quantité » : *ã vlà œn bõn bézé*, Dottin-Langouët, p. 20 a.

26. — Dol. *dégelée*.

Gelare « geler », *REW*³, 3714 ; — depuis le XIII^e^ siècle le composé afr. *desgeler*, G, IX, p. 337 c ; nfr. *dégeler*, L, II, p. 1020 a ; *EWF*, p. 299 b ; *WB*, I, p. 331 a.

Le nom d'action au féminin du participe passé de ce verbe désigne en français populaire une volée de coups : *dégelée* « volée de coups », L, II, p. 1020 a. Dans les patois du groupe français (et du groupe franco-provençal) le nom d'action a aussi, entre autres, cette signification[2].

1. Comme la signification « battre, rosser » paraît venir du sens obscène de ce verbe (peut-être par l'intermédiaire de la signification « tricher, tromper » ; cf. *FEW*, I, p. 269 a), nous classons le nom d'action Pléchâtel *bézé*, comme résultat d'un développement de sens très voisin, parmi les termes désignant une volée de coups et tirés de l'idée « abîmer, malmener, etc. ». (Cf. pour le développement « baiser » (> *« embêter ») >« battre, rosser » l'esp. populaire *joder* = « embêter », p. ex. dans *¡ No me jodas !*).

2. Le développement du sens « volée de coups » dans ce nom d'action n'est pas clair. — Selon M. Tappolet, *op. cit.*, p. 5/2, *dégelée*, tirerait sa signification « volée de coups » du « dégel qui amène la débâcle ». — On pourrait penser

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

Partant de la signification « volée de coups » ce nom d'action sert en dolois à exprimer la grande quantité indéterminée : *dégelée* « grande quantité », avec la remarque « rare », Lecomte, p. 88/2. (La signification primitive « volée de coups » n'est pas dans Lecomte.)

Cette liste de mots désignant d'abord une volée de coups et employés ensuite pour signifier la grande quantité indéterminée est nécessairement incomplète. Et quelle que soit l'étendue des recherches, on ne pourra jamais donner qu'une liste incomplète : le sujet même que nous étudions l'implique. Il est impossible de recueillir toutes les expressions pour une volée de coups que la langue populaire de la Galloromania emploie pour désigner la grande quantité indéterminée.

Pourtant, peut-être, notre liste pourrait-elle être plus riche d'une dizaine d'expressions pour la grande quantité indéterminée qui tirent cet emploi de la signification « volée de coups », si le développement en était toujours absolument clair pour chaque mot. Mais souvent il est impossible de déterminer d'une manière définitive le développement sémantique par lequel un mot parvient à désigner une grande quantité indéterminée. Aussi avons-nous laissé de côté une dizaine d'expressions qui pourraient tirer leur sens de « beaucoup » d'une signification « volée de coups », — mais qui peuvent aussi bien (ou même plus probablement) le tirer

peut-être aussi à une manière de s'exprimer humoristique, plaisante et exagérée, qui considère que l'individu recevant une volée de coups est « dégelé » par les coups comme une chose gelée, à tel point il est rossé — et « réchauffé » par les coups (cf. les expressions pour une volée de coups dans l'étude déjà citée de M. Tappolet (cf. p. 85) qui tirent cette signification de l'idée que la personne battue est réchauffée par les coups qu'elle reçoit).

En boulonnais *dégelée* a la signification « avalanche de coups, de choses qui descendent et qui tombent » : « Eune dégelée de punmes », Haigneré, p, 185/1. Le terme est une expression pour une (grande) quantité déterminée au point de vue qualitatif (« quantité de choses *qui tombent* »). Cette détermination qualitative de la quantité pourrait être due à l'effet d'une idée d'action, de mouvement contenue dans le sens primitif du nom d'action : « volée de coups » = « quantité d'éléments qui descendent violemment, tombent sur quelqu'un » (cf. p. 87). Mais à côté de boulonnais *dégelée* existe le verbe boulonnais *dégeler* « tomber avec une fréquence précipitée », *ibid.* Si cette signification du verbe est primaire on doit mettre en question que l'emploi de boulonnais *dégelée* pour désigner une grande quantité de choses qui tombent soit dérivé de la signification « volée de coups ». Cette situation rendrait plus probable l'interprétation donnée par M. Tappolet.

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

d'un autre sens primitif et par un autre développement sémantique. Nous ne citons pas ici ces expressions pour ne pas surcharger cette petite étude de longues discussions infructueuses et de points d'interrogation [1].

*
* *

Nous venons de passer en revue un bon nombre d'expressions qui sont caractéristiques de la langue populaire de la Galloromania : tous, noms d'action désignant d'abord une volée de coups et exprimant ensuite la grande quantité indéterminée. Le développement de ces expressions nous montre un des nombreux procédés que la langue populaire a trouvés pour se créer des expressions pour l'idée de « beaucoup », vivantes, étroitement liées au domaine du concret, pleines d'images et de couleur et capables de contenir un maximum de sens affectif. Nous voyons ici une manifestation des forces créatrices qui renouvellent sans cesse, dans la langue populaire, les moyens d'expression : la tendance au concrétisme, la pensée concrète et l'imagination populaire, l'importance du sentiment, du subjectivisme populaire et du mouvement affectif, qui se montrent dans la tendance affective à vouloir ramener tout au moi, à juger les phénomènes par la sensation qu'ils causent au moi. Mais nous pouvons noter l'intervention d'un autre facteur important dans le développement des expressions que nous venons d'étudier : c'est l'humour populaire, le besoin du peuple de réunir, d'une manière grotesque souvent, des choses qui ne vont pas du tout ensemble, de mélanger des sphères différentes [2]. En effet, dans ces noms

1. Fr. dial. *tournée* ; — norm. *claquée* ; — suisse rom. *crevée*, *emballée*, *ramassée*, *ramenée*, *vèrsayè* et *vètayè*, p. ex., pourraient tirer leur emploi pour désigner la grande quantité indéterminée de la signification primitive « volée de coups ». Mais il ne nous est pas encore possible en ce moment d'en décider.

2. Ce facteur a considérablement contribué à la création d'expressions populaires pour la grande quantité indéterminée, telles que, p. ex., cat. *femer* ; trasm. *estrumadal* (sens propre de ces deux mots : « tas de fumier ») ; fr. populaire et dial. *chiée* ; et beaucoup d'autres. Le même facteur, l'humour populaire, est actif également dans des formules comme esp. *una barbaridad*, *una atrocidad*, *un horror de cosas*, et beaucoup d'autres, par le choc humoristique des sphères abstraite et concrète (*una barbaridad de libros*). Le rôle extrêmement important de l'humour dans la formation de la langue (populaire) ne saurait être trop souligné. M. Beinhauer dans son *Spanischer Sprachhumor* (*Kölner romanistische Arbeiten*, V, Bonn-Köln, 1932), p. 7/2, insiste à juste titre sur ce fait : « Erst als ich den

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

d'action désignant au sens primitif une volée de coups et exprimant ensuite la grande quantité indéterminée, dans cette comparaison, à une volée de coups, d'une grande quantité d'éléments (souvent d'hommes) qui par sa grandeur est désagréable, nous entendons le rire franc du peuple qui, dans sa vie débordante, mélange des choses qui nous paraissent assez hétérogènes, qui met sur un même plan les éléments existant en grande quantité et les coups qui descendent sur quelqu'un en bonne quantité. Et il y a plus encore : il y a un petit air moqueur que nous apercevons à travers ces expressions, l'air moqueur que l'on aurait devant quelqu'un qui vient de recevoir une volée de bois vert, — laquelle, dans notre cas, consiste dans une grande quantité d'éléments qui descendent sur quelqu'un comme des coups. Et c'est en raison même de ce petit air moqueur que ces expressions appartiennent bien à la Galloromania : c'est la moquerie qui distingue l'humour et la plaisanterie populaires de la France. A travers ces expressions pour la grande quantité indéterminée nous apercevons un peu *Gargantua* et *Pantagruel*... Ces expressions, noms d'action désignant tout d'abord une volée de coups, qui se trouvent en si grand nombre et exclusivement (cf. n° 12) sur le territoire gallo-roman peuvent être considérées comme des créations de « l'esprit gaulois ».

LISTE DES OUVRAGES CONSULTÉS [1].

F. Arnauld et G. Morin, *Le langage de la vallée de Barcelonnette*. Ouvrage posthume, publié sous les auspices de la *Société d'études des Hautes-Alpes*, Paris, 1920.

Gabriel Azaïs, *Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France*, 3 vol., I : Montpellier, 1877 et II, III : Paris, 1877.

Frederico Baráibar y Zumárraga, *Vocabulario de palabras usadas en Alava* y no incluídas en el Diccionario de la Real Academia Española, Madrid, 1903, 13e édition.

Henri Barbusse, *Le Feu* (Journal d'une escouade), Paris, s.d. (Flammarion).

gewichtigen Einfluss des Humors bei den Veränderungen der Umgangssprache erkannte, entschied ich mich für den Titel ‘ Sprachhumor ’ ».

1. La liste des dictionnaires de patois gallo-romans consultés pour notre thèse est plus complète que celle-ci. Ici en effet nous ne citons que les dictionnaires qui nous ont donné des indications sur les expressions étudiées dans cet article.

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

Henri Bauche, *Le langage populaire, grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple de Paris*, avec tous les termes d'argot usuel, Paris, 1920.

Alphonse Baudoin, *Glossaire du patois de la Forêt de Clairvaux*, Troyes, 1886 (à la page du titre), 1887 (sur la couverture). (« Nous avons choisi ce titre : *Patois de la Forêt de Clairvaux*, parce que la plupart des mots recueillis sont employés, à quelques petites différences de prononciation près, dans tous les villages qui avoisinent cette forêt, notamment à Cunfin, Fontette, Saint-Usage, Champignolle, Arconville, Ville-sous-la-Ferté, Juvancourt, La Ferté, Villars, Silvarouvre, Autricourt, etc. », p. 5/3-6/1).

Félix Boillot, *Le français régional de la Grand'Combe* (Doubs), Paris, 1929.

Arille Carlier, *Glossaire de Marche-lez-Écaussines*, Liége, 1914.

Henri Clérisse, *Vocabulaire Andelisien*. Publications de la *Société historique du Vexin*. Pontoise, 1925.

E. Cochet, *Le patois de Gondecourt* (Nord). Grammaire et Lexique. *Société de publications romanes et françaises*, IX, Paris, 1933.

C. Collinet et O. Bloch, *Recueil des régionalismes de la Haute-Montagne* (Environs de Pontarlier), Pontarlier, 1925.

A. Constantin et J. Désormeaux, *Dictionnaire savoyard*, Paris, 1902.

Jules Corblet, *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne* précédé de recherches philologiques et littéraires sur ce dialecte, Paris, 1851.

J.-E. Décorde, *Dictionnaire du pays de Bray*, Paris-Rouen-Neufchâtel, 1852. (A pour objet plus particulièrement le patois de l'arrondissement de Neufchâtel).

A. Delboulle, *Glossaire de la Vallée d'Yères* pour servir à l'intelligence du dialecte haut-normand et à l'histoire de la vieille langue française, Le Havre, 1876.

Georges Dottin, *Glossaire des patois du Bas-Maine* (Département de la Mayenne), Paris, 1899.

G. Dottin et J. Langouët, *Glossaire du parler de Pléchâtel* précédé d'une étude sur les parlers de la Haute-Bretagne et suivi d'un relevé des usages et des traditions de Pléchâtel, Rennes, 1901.

Real Academia Española, *Diccionario de la Lengua Española*, Madrid, 1925, 15e édition. *DRAE*15

Édelestand et Alfred Duméril, *Dictionnaire du patois normand*, Caen, 1849.

Éd. Edmont, *Lexique Saint-Polois*, Mâcon, 1897.

Ernst Gamillscheg, *Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache*, Heidelberg, 1928. *EWF*

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

Candido de Figueiredo, *Novo Diccionario da Lingua Portuguesa*. Quarta edição corrigida e copiosamente ampliada. Lisboa, s. a. 2 vol. *F*⁴

L. Favre, *Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis*, Niort, 1867. (Les mots pris dans ce glossaire sont désignés dans notre étude comme « poitevins » tout court).

F. Fertiault, *Dictionnaire du langage populaire verduno-chalonnais* (Saône-et-Loire), Paris, 1896.

Walther v. Wartburg, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes. Bonn 1928 (I), Leipzig 1934 (III). Jusqu'ici deux vol. (I et III). *FEW*

H. Forir, *Dictionnaire liégeois-français*, Liége, 1866 et 1874. 2 vol. (« Tel est le but essentiel vers lequel j'ai dirigé tous mes efforts en donnant le jour à cette production : c'est de purger notre conversation française de tous les wallonismes qui dénaturent le caractère de cette belle langue, si répandue par toute l'Europe, disons plutôt par tout l'univers ... », I, p. IX/3).

Hector France, *Dictionnaire de la langue verte*. Archaïsmes, Néologismes, Locutions étrangères, Patois. Dans le t. 4 du *Dictionnaire La Châtre*, Paris, s. d. (La plupart des mots recueillis dans ce dictionnaire appartiennent au français populaire bien que dans notre étude les mots pris dans ce dictionnaire soient souvent précédés de la désignation « argot »).

Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et tous ses dialectes du IX*ᵉ *au XV*ᵉ *siècle*, Paris, 1881-1902. 10 vol. *G*

Lucien Guillemaut, *Dictionnaire patois ou recueil par ordre alphabétique des mots patois et des expressions du langage populaire les plus usités dans la Bresse Louhannaise* (Arr. de Louhans, Saône-et-Loire) *et une partie de la Bourgogne* avec l'origine et l'étymologie des mots, Louhans, par séries, dans *La Bresse Louhannaise*, 1894-1902.

D. Haigneré, *Le patois boulonnais* comparé avec les patois du nord de la France. Dans *Mémoires de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, XXI (Boulogne-sur-Mer, 1901, contient « Introduction, phonologie, grammaire ») et XXII (*ibid.*, 1903, contient un vocabulaire).

G.A.J. Hécart, *Dictionnaire rouchi-français*, Valenciennes, 1834, 3ᵉ édition. (« Le *Rouchi*, qui est le patois parlé dans le pays dont Valenciennes peut être considérée comme le centre, commence à St-Armand où il se mêle avec le langage de Lille et du Tournésis ; à Bouchain et à Cambrai, où il se confond avec le Picard ; à Quiévrain où commence déjà le patois wallon, lequel finit à Bruxelles ; à Bavay, à Maubeuge, dont le langage prend une teinte de français en empruntant quelques expressions à la partie de la Belgique qui y est contiguë », p. VI/1).

S.-J. Honnorat, *Dictionnaire provençal-français* ou *Dictionnaire de la langue*

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

d'Oc, ancienne et moderne, suivi d'un vocabulaire français-provençal, Digne, 1846-1847. 3 vol.

Adolf Horning, *Glossare der romanischen Mundarten von Zell (La Baroche) und Schönenberg im Breustal (Belmont) in den Vogesen*, Halle a. S., 1916. Beiheft nº 65 de la *ZRPh*.

Joseph Hubert, *Dictionnaire wallon-liégeois et français*, Liège, 1853.

Jean Humbert, *Nouveau glossaire genevois*, Genève, 1852, 2 vol.

Comte Jaubert, *Glossaire du centre de la France*, Paris, s. d. [1855]. 2 vol. (Pour la délimitation de la région étudiée : « ... à ce grand pays du Centre, borné à l'Est par la crête du Morvan, au Sud par les dernières ramifications des montagnes de l'Auvergne et de la Marche, au Nord par la Loire, à l'Ouest par le Poitou et la Touraine. Cette dernière limite est la moins tranchée ... », I, p. 14/1).

C. Joret, *Essai sur le patois normand du Bessin*, suivi d'un dictionnaire étymologique. (Extrait des *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*. t. III, fasc. 3, 5 et t. IV, fasc. 1, 2, 4), Paris, 1881.

S. Jouglard, *Mots caractéristiques du patois des Hautes-Alpes*, *BSH-A*, I (1882), Première série, p. 275-283 ; *BSH-A*, II, Deuxième série, p. 69-76 ; Troisième série, *ibid.*, p. 224-235, contenant F. Allemand, *Série de mots patois venant du Grec ou du Latin*, p. 224-232, et Lesbros, *Argot de Montmorin*, p. 232-235. Le tout porte comme nom d'auteur celui de Jouglard. Les matériaux proviennent du Champsaur, de Gap (et de Montmorin).

E. Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, 1863-1872. 4 vol. et un Supplément, Paris, 1877. L

H. Labourasse, *Glossaire abrégé du patois de la Meuse notamment de celui des Vouthons*. Chez l'auteur, à Arcis-sur-Aube, 1887. (Lieu d'impression Nancy).

Lorédan Larchey, *Dictionnaire historique d'argot*. Neuvième édition des excentricités du langage augmentée d'un supplément mis à la hauteur des révolutions du jour, Paris, 1881.

Ch. Lecomte, *Le parler dolois*. Étude et Glossaire des Patois comparés de l'arrondissement de Saint-Malo suivi d'un relevé des locutions et dictons populaires, Paris, 1910. (« D'une manière générale on peut considérer le Parler Dolois comme « l'inventaire sommaire du langage rustique et populaire de l'arrondissement de Saint-Malo ». Toutefois, notre enquête a porté principalement sur le « canton de Dol », centre géographique de la circonscription », p. v/2).

Alcius Ledieu, *Monographie d'un bourg picard*. Nous avons consulté la IVe partie de cet ouvrage : *Petit glossaire de Démuin*, Paris, 1893. (« En me restreignant, pour le choix des mots, à une seule localité, j'ai pu donner aux faits que j'ai rassemblés une plus grande certitude », p. IX/2).

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

Emil Levy, *Provenzalisches Supplementwörterbuch*. Berichtigungen und Ergänzungen zu Raynouards Lexique Roman. Leipzig, 1894-1924. 8 vol. Ly.

P. Malval, *Étude des dialectes romans ou patois de la Basse-Auvergne*, Clermont-Ferrand, 1877.

Pierre Malvezin, *Glossaire de la langue d'Oc*, Paris, 1908-1909. (A pour objet surtout le patois du département du Cantal).

Paul Martellière, *Glossaire du Vendômois*, Orléans, Vendôme, 1893.

David Martin, *Dictionnaire du patois de Lallé en Valgodemar*, Gap, 1909.

E. Mathis, *Lexique de la Haute-Meurthe*, Saint-Dié (Vosges), s. d.

Fr. Mège, *Souvenirs de la langue d'Auvergne*. Essai sur les idiotismes du département du Puy-de-Dôme, Paris, 1861.

Frédéric Mistral, *Mirèio*, poème provençal. Ausgabe von Eduard Koschwitz mit Glossar von Oskar Hennicke, Marburg, 1900. (Dans notre étude nous nous rapportons au glossaire).

C. R. (comte) de M. (ontesson), *Vocabulaire du Haut-Maine*. Nouvelle édition augmentée, Le Mans, Paris, 1859.

Georges Musset, *Glossaire des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge*. Avec collaboration de Marcel Pellisson et Charles Vigen, La Rochelle, 1929-1932. Jusqu'ici 3 vol. contenant les lettres Aa-M ; I : 1929, II : 1931, III : 1932.

Louise Odin, *Glossaire du patois de Blonay. Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse Romande*, Lausanne. 1910.

Ad. Orain, *Glossaire patois du département d'Ille-et-Vilaine* suivi de chansons populaires avec musique, Paris, 1886.

Simin Palay, *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes* (Bassin de l'Adour). Embrassant les dialectes du Béarn, de la Bigorre, du Gers, des Landes et de la Gascogne maritime. Pau, 1932. 2 vol.

W. Pierrehumbert, *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, Neuchâtel, 1926.

Léon Pirsoul, *Dictionnaire Wallon-Français* (dialecte namurois) contenant plus de 10.000 mots exclusivement wallons avec applications et biographies de tous les écrivains wallons, Malines, 1902 et 1903. 2 vol.

Georges Potey, *Le patois de Minot* édité avec une introduction et des notes par André Mary, Paris, 1930.

Nizier du Puitspelu, *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*, Lyon, 1887.

Louis Queyrat, *Contribution à l'étude du parler de la Creuse*. Le patois de la région de Chavanat, Guéret, 1930. 2 vol. (I : Première partie, II : Deuxième partie). (Le t. 2, la deuxième partie, contient un vocabulaire).

F. Raynouard, *Lexique roman* ou Dictionnaire de la langue des Troubadours, Paris, 1836-1844. 6 vol. Rd.

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

Albert Ravanat, *Dictionnaire des patois des environs de Grenoble*, Grenoble, 1911.

V. Lespy et P. Raymond, *Dictionnaire béarnais ancien et moderne*, Montpellier, 1887.

W. Meyer-Lübke, *Romanisches etymologisches Wörterbuch*. Dritte vollständig neubearbeitete Auflage, Heidelberg, 1935. *REW*³

F. Richenet, *Le patois de Petit-Noir*, canton de Chemin (Jura), Paris, 1896.

L. Sainéan, *Le langage parisien au XIX*e *siècle*, Paris, 1920.

Vittorio di Sant'Albino, *Gran dizionario piemontese-italiano*, Torino, 1859.

J. Sigart, *Glossaire étymologique montois* ou Dictionnaire du wallon de Mons et de la plus grande partie du Hainaut, Bruxelles, Leipzig, 1866.

Frédéric Mistral, *Lou tresor dóu felibrige* ou *Dictionnaire provençal-français*, Aix-en-Provence, s. d., 2 vol. (Les localisations souvent imprécises et fausses dans le *TF* ont déjà été suffisamment soulignées pour que nous n'ayons pas besoin d'y insister ici).

Thesaurus Linguae Latinae, Leipzig, 1900-1934. Jusqu'ici 6 vol. *ThLL*

Jean Tissier, *Dictionnaire berrichon* avec citations littéraires, Paris, 1884.

Aug. Vautherin, *Glossaire du Patois de Châtenois* avec vocables des autres localités du Territoire de Belfort et des environs précédé de notes sur le patois de la région. (Extrait du *Bulletin de la Société Belfortaine d'Émulation*), Belfort, 1896-1901.

Abbé Vayssier, *Dictionnaire patois-français du département de l'Aveyron* publié par la *Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, Rodez, 1879. (Le dictionnaire se base sur le patois de Rodez).

Louis Vermesse, *Dictionnaire du patois de la Flandre française ou wallonne*, Douai, 1867.

A.-J. Verrier, R. Onillon, *Glossaire Étymologique et Historique des patois et des parlers de l'Anjou*, comprenant le Glossaire proprement dit, des Dialogues, Contes, Récits et Nouvelles en patois, le Folk-lore de la province, Angers, 1908. 2 vol.

E. Violet, *Le patois de Clessé en Mâconnais*. Lexique et textes. *Société de publications romanes et françaises*, Paris, 1932.

J. Waslet, *Vocabulaire wallon-français* (Dialecte givetois), Sedan, 1923.

Oscar Bloch, W. von Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, 1932. 2 vol. *WB*

Casimiro Zalli, *Dizionario piemontese, italiano, latino e francese*. Edizione seconda riordinata e di nuovi vocaboli arrichiata, Caramagnola, 1830.

Léon Zéliqzon, *Dictionnaire des Patois romans de la Moselle* (3 parties). *Documents sur l'histoire de Lorraine publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine*, t. XIII. Saverne, 1922-1924.

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

Revues

Archivio Glottologico Italiano.	*AGI*
Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik.	*ALLG*
Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes.	*BSH-A*
Revue des Langues romanes.	*RLR*
Zeitschrift für romanische Philologie.	*ZRPh*

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ancien français	afr.
Dialecte de l'Algarve (algarvio)	algarv.
allemand	all.
Dialecte (de la région) d'Ancona (anconitano)	ancon.
Dialecte de l'Anjou (angevin)	angev.
ancien provençal	apr.[1]
auvergnat	auvergn.
béarnais	béarn.
berrichon	berrich.
bas-manceau	bmanc.
bordelais	bordel.
Patois (de la région) de Boulogne-sur-Mer (boulonnais)	boulonn.
catalan	cat.
cévenol	cév.
dauphinois	dauph.
dialectal (p. ex.	dial. (p. ex.
français dialectal	fr. dial.
français et français dialectal)	fr., dial.)
Patois de Dol-de-Bretagne (dolois)	dol.
espagnol	esp.
féminin	f.
français	fr.
Dialecte du canton de Fribourg en Suisse (fribourgeois)	frib.
gascon	gasc.

1. Pour les temps plus modernes nous employons le terme « français du Sud ». Le terme « nouveau provençal » ne conviendrait pas, parce que « ancien provençal » est (ainsi que notre « français du Sud ») une expression collective désignant la collectivité (et fusion) des dialectes du Sud de la France au moyen âge (à l'exception du gascon). Le dialecte actuel de la Provence est désigné ici par « provençal ». (Cf. sur cette question de terminologie, Jules Ronjat, *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes* (Mâcon, 1913). § 1, p. 1).

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

genevois	genev.
germanique	germ.
Dialecte de Givet (givetois)	givet.
haut-manceau	hmanc.
intransitif	intr.
italien	it.
languedocien	langd.
liégeois	liég.
limousin	lim.
lyonnais	lyonn.
masculin	m.
Dialecte de l'île de Majorque (mallorquin)	mall.
moyen haut-allemand	mhall.
Patois (de la région) de Mons (montois)	mont.
Patois (de la région) de Namur (namurois)	namur.
Patois (de la région) de Nantes (nantais)	nant.
Dialecte du canton de Neuchâtel en Suisse (neuchâtelois)	neuch.
néerlandais	nld.
normand	norm.
picard	pic.
piémontais	piém.
poitevin	poit.
Patois (de la région) de Polesine (polesano)	poles.
portugais	portug.
provençal	prov.
rhodanien	rhod.
rouergat	rouerg.
roumain	roum.
savoyard	sav.
suisse romand	suisse rom.
toulousain	toul.
transitif	tr.
Dialecte de la province de Trás-os-Montes (trasmontano)	trasm.
vaudois	vaud.
vieux bas-franc	vbfranc
vendômois	vendôm.
verduno-chalonnais	verdun.-chalonn.

Pour faciliter la recherche des citations indiquées nous divisons les pages, horizontalement, en trois tiers qui sont numérotés 1, 2, 3 en commençant en haut de la page. Ces chiffres suivent le numéro de la page donné après nos citations (p. ex. 125/2 = 125, deuxième tiers). 1, 2, 3

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

Quand un texte est imprimé en colonnes (ce qui est le cas pour la plupart des dictionnaires), nous indiquons la colonne, à la suite de la page, par les lettres a, b, c à partir du côté gauche (p. ex. p. 125 b = p. 125, deuxième colonne). a, b, c

INDEX DES MOTS

baro, p. 103, note 1
**barra*, p. 102
barrado (fr. du Sud), n° 11 ; p. 102
barrouado (fr. du Sud), n° 11 ; p. 103
basiare, p. 113
bézé (Pléchâtel), n° 25 ; p. 113
**brisiare*, p. 111
cingulare, p. 107
dâbée (hmanc., vendôm.), n° 5 ; p. 98
daubée, *dobée* (fr. dial.), p. 87 ; 98
dealbare, p. 98
débrisée (neuch., vaud.), n° 22 ; p. 111
dégelée (dol.), n° 26 ; p. 113
dégelée (boulonn.), p. 114, note
dégeler (boulonn.), p. 114, note
**dubban* (vbfranc), p. 98
enfresée (neuch., vaud.), n° 23 ; p. 112
éreintée (suisse r.), n° 24 ; p. 112
étraclée (neuch.), n° 9 ; p. 101
fagus, p. 105, note 2
faluppa, p. 96
fascia, p. 106, note 2
feloppée (St-Seurin-d'Uzet), p. 97
fesse (fr.), p. 106
fessée (angev.), n° 15 ; p. 106
fesser (fr.), p. 106
fissus, p. 106, note 2
flop(p)ée, *flaupée* (fr., dial.), n° 4 ; p. 84 ; 90 ; 96
focus, p. 105, note 2
**fodiculare*, p. 105, note 2 ; 107
foissée (angev.), n° 15 ; p. 106
fouâie (Saint-Sauveur), p. 106, n. 1
fouaillée (Centre), p. 106
fouâillée (Montjean), n° 14 ; p. 105
fouailler (fr.), p. 105, note 2
fouayie (Bessin), p. 106
foueillier (afr.), p. 105, note 2
fouetter (fr.), p. 105, note 2
**fraxicare*, p. 112
gelare, p. 113
pat-, p. 102
pataca(do) (dauph.), n° 10 ; p. 102
porrada (portug.), p. 103 et note 3
porradaria (portug.), n° 12 ; p. 103
raclée (suisse rom. ; fr., dial.), n° 19 ; p. 84 ; 85, n. 1 ; 90 ; 109
radere, p. 110
raffouillée (nant.), p. 108
rahlâyé (Blonay), n° 19 ; p. 110
râpée (Montjean, Briollay), n° 20 ; p. 85, note 1 ; 111
**rascare*, p. 110
rasclado (fr. du Sud), p. 110
**rasclare*, p. 109
**rasculare*, p. 110
raspôn (germ.), p. 111
ratapée (neuch., vaud.), p. 93
ren, *rene*, p. 112
riffeln (mhall.), p. 111
riflée (neuch.), n° 21 ; p. 111
roillée (neuch.), p. 87
rossée (suisse rom.), p. 87
sâyé (Pléchâtel), n° 16 ; p. 107
Schlag (all.), p. 98

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)

schlaguée (suisse rom.), nº 6 ; p. 98
striken (nld.), p. 104
tabasa(do) (dauph.), nº 7 ; p. 99
tạopané (Pail), p. 95/96
tạopé (bmanc.), nº 2 ; p. 95
tạopiné (bmanc.), nº 3 ; p. 95
tapâ (Thônes), p. 93
tapade (gasc.), p. 94
tapado (Alpes), p. 93
tapage (genev.), p. 93 ; 94
tapaio (Alpes), p. 93
tapāye, *tapåyė*, *tapaie*, *tapeil* (Moselle, Blonay, Châtenois, Vouthons), p. 92/93
tapassée (genev.), p. 93
tapée (fr., dial.), nº 1 ; p. 90
tapô (lyonn.), p. 93
tapp, p. 90
tappo (franc), p. 91
taupée (Jura bernois), p. 95
tocata (Alava), p. 103, note 2
top (franc), p. 95
topádo (rouerg.), p. 93/94
topĕye (Moselle), p. 95
toupée (Jura bernois), p. 95
traclée (neuch.), nº 8 ; p. 100
trak, p. 100
triclée (rouchi), p. 104/105
tricléye (Marche-lez-Écaussinnes), p. 105
trifouillée (Alençon, berrich., suisse rom.), nº 17 ; p. 107
triklée (pic.), nº 13 ; p. 104
tripotée (fr., dial), nº 18 ; p. 108
**trippōn* (germ.), p. 108
triquelée (mont.), p. 104

Paris.

O. DEUTSCHMANN.

Le Gérant : A. TERRACHER.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS, MCMXXXIX.

BDD-A18020 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:51 UTC)